Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET BOIGNY
UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

THESE

Année 2012-2013

N° 1603/13

Présentée en vue de l'obtention du
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE
Par

ABLE OKOU ANTOINE

COMPARAISON DES TESTS DISCRIMINANTS :
IMMUNOCOMB II HIV 1 & 2 BISPOT®
GENIE III® HIV 1 & 2 POUR LE
DEPISTAGE DE L'INFECTION A VIH
EN CÔTE D'IVOIRE

Soutenue publiquement le Mardi 12 Novembre 2013

Composition du jury

Président : **Pr MENAN Eby Ignace Hervé,** Professeur Titulaire

Directeur de thèse : Pr INWOLEY Kokou André, Professeur Agrégé

Assesseurs : **Pr NANGA Yéssé Zinzendorf,** Professeur Agrégé

Dr BARRO Kiki Pulchérie, Maître Assistante

ADMINISTRATION ET PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

I. HONORARIAT

Directeurs/Doyens Honoraires : Professeur RAMBAUD André

Professeur FOURASTE Isabelle

Professeur BAMBA Moriféré

Professeur YAPO Abbé †

Professeur MALAN Kla Anglade

Professeur KONE Moussa †

II. ADMINISTRATION

Directeur Professeur ATINDEHOU Eugène

Sous-Directeur Chargé de la Pédagogie Professeur Ag INWOLEY Kokou André

Sous-Directeur Chargé de la Recherche Professeur Ag OGA Agbaya Serge

Secrétaire Principal Monsieur BLAY Koffi

Secrétaire Principal Adjoint Madame AKE Kouadio Api Eugénie

Documentaliste Monsieur N'GNIMMIEN Koffi Lambert

Intendant Monsieur GAHE Alphonse

Responsable de la Scolarité Madame DJEDJE Yolande

III. PERSONNEL ENSEIGNANT PERMANENT

1.PROFESSEURS TITULAIRES

Mme AKE Michèle Chimie Analytique

M ATINDEHOU Eugène Chimie Analytique, Bromatologie

Mme ATTOUNGBRE HAUHOUOT M.L. Biochimie et Biologie Moléculaire

KONE BAMBA Diéneba Pharmacognosie

MM KOUADIO Kouakou Luc Hydrologie, Santé Publique

MALAN Kla Anglade Chimie Ana., contrôle de qualité

MENAN Eby Ignace Parasitologie - Mycologie

MONNET Dagui Biochimie et Biologie Moléculaire

YOLOU Séri Fernand Chimie Générale

2.MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

MM ABROGOUA Danho Pascal Pharmacologie

AHIBOH Hugues Biochimie et Biologie moléculaire

DANO Djédjé Sébastien Toxicologie.

Mme AKE EDJEME N'guessan Angèle Biochimie et Biologie moléculaire

MM INWOLEY Kokou André Immunologie

KABLAN Brou Jérôme Pharmacologie

KOFFI Angely Armand Pharmacie Galénique

Mme KOUAKOU SIRANSY N. Pharmacologie

MM KOUASSI Dinard Hématologie

LOUKOU Yao Guillaume Bactériologie-Virologie

OGA Agbaya Stéphane Santé publique et Economie de la santé

OUATTARA Mahama Chimie thérapeutique

Mme SAWADOGO Duni Hématologie

MM YAPI Ange Désiré Chimie organique, chimie thérapeutique

YAVO William Parasitologie - Mycologie ZINZENDORF Nanga Yessé Bactériologie-Virologie

3.MAITRES DE CONFERENCES ASSOCIES

M DIAFOUKA François Biochimie et Biologie de la Reproduction

4.MAITRES ASSISTANTS

MM AMARI Antoine Serge G. Législation

AMIN N'Cho Christophe Chimie analytique

Mme BARRO KIKI Pulchérie Parasitologie - Mycologie

MM BONY François Nicaise Chimie Analytique

CLAON Jean Stéphane Santé Publique

DEMBELE Bamory Immunologie

DJOHAN Vincent Parasitologie -Mycologie

EZOULIN Miezan Jean Marc Toxicologie

GBASSI K. Gildas Chimie Minérale

Mme KOUASSI AGBESSI Thérèse Bactériologie-Virologie

MM MANDA Pierre Toxicologie

OUASSA Timothée Bactériologie-Virologie

Mme SACKOU KOUAKOU Julie Santé Publique

SANGARE Mahawa Biologie Générale

SANGARE TIGORI Béatrice Toxicologie

M YAYO Sagou Eric Biochimie et Biologie moléculaire

5.ASSISTANTS

MM ADJOUNGOUA Attoli Léopold Pharmacognosie

ADJAMBRI Adia Eusebé Hématologie

Mme AFFI-ABOLI Mihessé Roseline Immunologie

Mme AKA–ANY-GRA Armelle Adjoua S. Pharmacie Galénique

MM AMICHIA Attoumou Magloire Pharmacologie

ANGORA Kpongbo Etienne Parasitologie

Mme AYE YAYO Mireille Hématologie

MM BROU Amani Germain Chimie Analytique

CABLAN Mian N'Ddey Asher Bactériologie-Virologie

DALLY Laba Galénique

Mlle DIAKITE Aïssata Toxicologie

M DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Pharmacologie

Mlle DOTIA Tiepordan Agathe Bactériologie-Virologie

M EFFO Kouakou Etienne Pharmacologie

Mlle FOFIE N'Guessan Bra Yvette Pharmacognosie

Mmes HOUNSA Annita Emeline Epse Alla Sante Publique

IRIE N'GUESSAN Amenan Pharmacologie

MM KABRAN Tano Kouadio Mathieu Immunologie

KAMENAN Boua Alexis Thierry Pharmacologie

KACOU Alain Chimie Thérapeutique

KASSI Kondo Fulgence Parasitologie-Mycologie

Mlle KONATE Abibatou Parasitologie-Mycologie

M KONAN Konan Jean Louis Biochimie et Biologie moléculaire

Mme KONE Fatoumata Biochimie et Biologie moléculaire

MM KOUAKOU Sylvain Landry Pharmacologie KOUAME Dénis Rodrigue Immunologie

KPAIBE Sawa Andre Philippe Chimie Analytique

LATHRO Joseph Serge Bactériologie-Virologie

Mme LEKADOU KORE Sylvie Santé Publique

M N'GUESSAN Alain Galénique

Mmes N'GUESSAN-BLAO Amoin Rebecca J. Hématologie

OUAYOGODE-AKOUBET Aminata Pharmacognosie

POLNEAU VALLEE Sandrine Mathématiques biophysique

MM TRE Eric Serge Chimie Analytique

Mmes VANGA ABO Henriette Parasitologie-Mycologie

YAO ATTIA Akissi Régine Santé publique

M. YAPO Assi Vincent De Paul Biologie Générale

6.IN MEMORIUM

Feu KONE Moussa Professeur Titulaire
Feu YAPO Abbé Etienne Professeur Titulaire

Feu COMOE Léopold Maître de Conférences Agrégé

Feu GUEU Kaman Maître Assistant

Feu ALLADOUM Nambelbaye Assistant
Feu COULIBALY Sabali Assistant
Feu TRAORE Moussa Assistant
Feu YAPO Achou Pascal Assistant

IV. ENSEIGNANTS VACATAIRES

1. PROFESSEURS

MM ASSAMOI Assamoi Paul Biophysique

DIAINE Charles Biophysique

OYETOLA Samuel Chimie Minérale

ZOUZOU Michel Cryptogamie

2. MAITRES DE CONFERENCES

Mme TURQUIN née DIAN Louise Biologie Végétale

M YAO N'Dri Pathologie Médicale

KOUAKOU Tanoh Hilaire Botanique et Cryptogamie

3. NON UNIVERSITAIRES

MM. AHOUSSI Daniel Ferdinand Secourisme

DEMPAH Anoh Joseph Zoologie. N'GOZAN Marc Secourisme KONAN Kouacou Diététique

KONKON N'Dri Gilles Botanique, Cryptogamie

Mme PAYNE Marie Santé Publique

COMPOSITION DES DEPARTEMENTS DE I'UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES **ET BIOLOGIQUES**

I. **BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE**

Professeur LOUKOU Yao Guillaume Maître de Conférences Agrégé

Chef de département

Maître de Conférences Agrégé Professeur ZINZENDORF Nanga Yessé

KOUASSI AGBESSI Thérèse Maître Assistante Docteurs

OUASSA Timothée Maître Assistant

CABLAN Mian N'Dédey Asher Assistant DOTIA Tiepordan Agathe Assistante LATHRO Joseph Serge Assistant

II. BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLECULAIRE, BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION ET PATHOLOGIE MEDICALE

Professeur Titulaire Professeur MONNET Dagui

Chef de Département

Professeurs HAUHOUOT ép. ATTOUNGBRE M.L. Professeur Titulaire

> Maître de Conférences Agrégée Maître de Conférences Agrégée

AKE EDJEME N'Guessan Angèle

Maître de Conférences

Maître Assistant

Docteurs YAYO Sagou Eric

AHIBOH Hugues

DIAFOUKA François

KONAN Konan Jean Louis

Assistant

KONE Fatoumata Assistante

III. BIOLOGIE GENERALE, HEMATOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

Professeur SAWADOGO Duni Maître de Conférences Agrégé

Chef du Département

Professeurs INWOLEY Kokou André Maître de Conférences Agrégé

> **KOUASSI** Dinard Maître de Conférences Agrégé

Docteurs Maitre-assistant **DEMBELE Bamory**

> SANGARE Mahawa Maitre-assistant

AFFI-ABOLI Mihessé Roseline Assistante ADJAMBRI Adia Eusebé Assistant **AYE YAYO Mireille** Assistante KABRAN Tano K. Mathieu Assistant KOUAME Dénis Rodrigue Assistant N'GUESSAN-BLAO A. Rebecca S. Assistante YAPO Assi Vincent De Paul Assistant

IV. <u>CHIMIE ANALYTIQUE, CHIMIE MINERALE ET GENERALE,</u> <u>TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE</u>

Professeur ATINDEHOU Eugène Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs MALAN Kla Anglade Professeur Titulaire

AKE Michèle Professeur Titulaire

YOLOU Séri Fernand Professeur Titulaire

Docteurs AMIN N'cho Christophe Maître Assistant

BONY Nicaise François Maître Assistant

GBASSI K. Gildas Maître Assistant

BROU Amani Germain Assistant
KPAIBE Sawa Andre Philippe Assistant
TRE Eric Serge Assistant

V. CHIMIE ORGANIQUE ET CHIMIE THERAPEUTIQUE

Professeur YAPI Ange Désiré Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Professeur OUATTARA Mahama Maître de Conférences Agrégé

Docteur KACOU Alain Assistant

VI. PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOLOGIE ANIMALE ET ZOOLOGIE

Professeur MENAN Eby Ignace H. Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeur YAVO William Maître de Conférences Agrégé

Docteurs BARRO KIKI Pulchérie Maître Assistante

DJOHAN Vincent Maître Assistant

ANGORA Kpongbo Etienne Assistant
KASSI Kondo Fulgence Assistant

KONATE Abibatou Assistante
VANGA ABO Henriette Assistante

VII. PHARMACIE GALENIQUE, BIOPHARMACIE,

<u>COSMETOLOGIE</u>, <u>GESTION ET LEGISLATION</u> <u>PHARMACEUTIQUE</u>

Professeur KOFFI Armand A. Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Docteurs AMARI Antoine Serge G. Maître Assistant

AKA-ANY Grah Armelle A.S. Assistante
DALLY Laba Ismaël Assistant
N'GUESSAN Alain Assistant

VIII. <u>PHARMACOGNOSIE, BOTANIQUE, BIOLOGIE VEGETALE,</u> CRYPTOGAMIE,

Professeur KONE BAMBA Diénéba Professeur Titulaire

Chef de Département

Docteurs ADJOUGOUA Attoli Léopold Assistant

FOFIE N'Guessan Bra Yvette Assistante

OUAYOGODE-AKOUBET Aminata Assistante

IX. PHARMACOLOGIE, PHARMACIE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE, ET PHYSIOLOGIE HUMAINE

Professeurs KABLAN Brou Jérôme Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

ABROGOUA Danho Pascal Maître de Conférences Agrégé

KOUAKOU SIRANSY N'doua G. Maître de Conférences Agrégé

Docteurs AMICHIA Attoumou M Assistant

DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Assistant
EFFO Kouakou Etienne Assistant
IRIE N'GUESSAN Amenan G. Assistant
KAMENAN Boua Alexis Assistant
KOUAKOU Sylvain Landry Assistant

X. PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE, MATHEMATIQUES, STATISTIQUES ET INFORMATIQUE

Professeur ATINDEHOU Eugène Professeur Titulaire

Chef de Département par intérim

Docteur POLNEAU VALLEE Sandrine Assistante

XI. SANTE PUBLIQUE, HYDROLOGIE ET TOXICOLOGIE

Professeur KOUADIO Kouakou Luc Professeur Titulaire

Chef de département

Professeurs DANO Djédjé Sébastien Maître de Conférences Agrégé

OGA Agbaya Stéphane Maître de Conférences Agrégé

Docteurs CLAON Jean Stéphane Maître Assistant

EZOULIN Miézan Jean Marc Maître Assistant

MANDA Pierre Maître Assistant

SANGARE TIGORI B. Maître Assistante

SACKOU KOUAKOU J. Maître Assistante

DIAKITE Aissata Assistante

HOUNSA-ALLA Annita Emeline Assistante

LEKADOU KORE Sylvie Assistante

YAO ATTIA Akissi Régine Assistante



Je dédie cette thèse à...

L'Eternel Dieu

L'Eternel est mon berger. Je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de verts pâturages, il me dirige près des eaux paisibles. Il restaure mon âme. Seigneur Jésus-Christ à toi la gloire pour la durée des temps.

4 Mme TCHIMOU épse ABLE Jeanne

Affectueusement maman Anne, ton affection que tu as manifestée à mon égard m'a beaucoup aidée. C'est toi qui as guidé mes premiers pas vers le temple du savoir à Odienné. Ce travail est à toi.

🖶 M. TCHIMOU Laurent dit papa TCHIMOU

Votre gentillesse, votre simplicité, votre sens de la famille ont fait de moi un des vôtre.

Veuillez trouver dans ce travail l'expression de ma sincère gratitude.

TCHIMOU Natacha Geneviève

De près ou de loin, tu as toujours participé à l'élaboration de ce travail. Que ce travail soit à toi, soit le témoignage de ma reconnaissance et de ma gratitude.

Mes frères et sœurs

Pour votre amour, votre soutien, vos encouragements et vos prières qui m'ont été d'un secours inestimable. Ce travail est le votre, recevez ma gratitude et ma reconnaissance.

♣ Mes enfants, **ABLE Colombe**, **Chris**, **Jonathan**

Ce travail est pour vous. Je vous aime très fort.

🖶 ABLE Okou Jonas

Tu as été toujours là pour moi, ton affection, ta disponibilité ne m'ont jamais fait défaut.

4 AIME AKA SANDRINE (MEME)

Pour ton affection. Ce travail est pour toi. Tout le temps que nous avons passé ensemble m'a fait découvrir en toi les qualités d'une femme ferme. Je t'aime très fort mon épouse.

MES AMIS

Pour vos soutiens, et ses encouragements.



✓ A Monsieur le Professeur INWOLEY KOKOU ANDRE

Vous m'avez fait l'honneur de me confier ce travail au cours duquel vous êtes toujours resté disponible.

Auprès de vous nous avons appris beaucoup tant sur le plan intellectuel que sur le plan moral. Les mots me manquent pour vous dire toute ma reconnaissance pour cette aide inestimable.

Que notre SEIGNEUR qui voit dans le secret vous garde longtemps et vous comble au-delà de vos attentes.

MERCI Professeur.

√ A tous nos Maîtres de la faculté de Pharmacie

Merci pour la formation reçue durant ces sept années.

✓ Au Dr KABRAN Tano Kouadio Mathieu

Assistant d'immunologie au CeDReS.

✓ A Tout le personnel du CeDReS, en particulier à :

- ♦ M. ABODOU,
- ♦ M. DOGBO,
- ♦ Marcelline.

A nos Maîtres et Juges

A NOTRE MAITRE ET PRESIDENT DU JURY

Monsieur le Professeur MENAN Eby Ignace Hervé

- > Professeur Titulaire de Parasitologie et Mycologie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan,
- Chef du département de Parasitologie Mycologie Zoologie Biologie
 Animale
- Docteur ès sciences pharmaceutiques et biologiques de l'Université de Montpellier I,
- Directeur du Centre de Diagnostic et de Recherche sur le SIDA et les maladies opportunistes (CeDReS),
- > Biologiste à l'Hôpital Militaire d'Abidjan,
- > Officier supérieur des Forces Armées Terrestres de Côte d'Ivoire,
- Ancien Interne des Hôpitaux d'Abidjan (Lauréat du concours 1993),
- > Lauréat du prix PASRES-CSRS des trois meilleurs chercheurs ivoiriens 2011,
- > Président de la société Ivoirienne de Parasitologie (SIPAM)
- > Secrétaire Général adjoint de la Société Africaine de Parasitologie (SOAP)
- > Vice-Président du Groupe scientifique d'Appui au PNLP,
- Membre de la Commission Nationale Permanente de Biologie Médicale (CNPBM),
- > Membre du groupe français des «Experts de Biologie du VIH» ESTHER.

Cher Maître,

Malgré vos multiples occupations vous nous avez fait l'honneur d'accepter avec spontanéité la présidence de ce jury de thèse.

Nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Que DIEU vous comble de grâces.

A NOTRE MAITRE ET DIRECTEUR DE THESE

Monsieur le Professeur INWOLEY KOKOU ANDRE

- Professeur Agrégé d'Immunologie au Département de Biologie Générale, Hématologie et Immunologie de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques;
- Vice-Doyen chargé de la pédagogie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques;
- Responsable de l'Unité d'Immunologie au Centre de Diagnostic et de Recherche sur le VIH SIDA et les infections opportunistes (CeDReS) au CHU de Treichville ;
- Docteur de l'Université Paris VII, option Immunologie ;
- Pharmacien, Biologiste des Hôpitaux ;
- Ancien Interne des Hôpitaux d'Abidjan

Cher Maître,

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez faite en nous confiant ce travail qui est aussi le vôtre. Nous avons toujours apprécié votre rigueur scientifique et vos qualités de pédagogue qui ont modelé notre parcours académique.

Nous gardons de vous l'image d'un Maître généreux dont le souci a toujours été de veiller à notre formation et à notre devenir professionnel.

Veuillez trouver ici, l'expression de notre profonde reconnaissance.

A NOTRE MAITRE ET JUGE

Monsieur le Professeur NANGA YESSE ZINZENDORF

- ➤ Professeur Agrégé à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan au Département de Microbiologie (Université Félix Houphouët-Boigny)
- Docteur en Pharmacie (Université Félix Houphouët-Boigny)
- ➤ Diplômé de l'Institut Pasteur de Paris
- > Docteur des Universités de Reims
- ➤ Pharmacien Biologiste au LNSP
- Colonel des Armées
- > Pharmacien-Chef de la Gendarmerie Nationale.
- ➤ Chef de service au laboratoire d'analyse de l'HMA
- ➤ Secrétaire permanent de la commission pour l'interdiction des armes chimiques en Côte d'Ivoire
- ➤ Coordonateur national du Warmpool
- ➤ Membre de l'ORMICI

Cher Maître,

C'est un grand honneur que vous nous faites en acceptant de juger ce travail. Votre abord facile et votre rigueur scientifique sont des atouts qui nous ont fasciné et dont nous avons bénéficié au cours de notre formation.

Recevez ici, toute notre reconnaissance et notre plus grand respect.

A NOTRE MAITRE ET JUGE

Madame le Docteur BARRO Kiki Pulchérie, Maître assistante

- > Docteur en Pharmacie;
- > Maître-Assistante à l'UFR des sciences Pharmaceutiques et Biologiques au Département de Parasitologie-Mycologie ;
- > Pharmacien à la pharmacie centrale du CHU de Treichville;
- > Biologiste interne des hôpitaux ;
- > Membre de la Société Ouest-Africaine de Parasitologie.

Cher maître,

Vos qualités intellectuelles et humaines forcent notre admiration. Nous avons voulu que ce travail soit empreint de votre esprit critique.

Merci d'avoir accepté de siéger dans ce jury de thèse.

Nous tenons à vous exprimer note profond respect et notre gratitude.

Que Dieu vous comble de grâces.

SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'UFR DES SC	CIENCES
PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES	I
DEDICACES	XI
REMERCIEMENTS	XIV
ABREVIATIONS	XXII
LISTE DES FIGURES	XXIII
LISTE DES TABLEAUX	XXIV
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : REVUE DE LA LITTERATURE	4
I- HISTORIQUE	5
II- EPIDEMIOLOGIE	6
III- AGENT PATHOGENE	8
IV- PHYSIOPATHOLOGIE DE L'INFECTION A VIH	13
V- DIAGNOSTIC	17
VI- TRAITEMENT	28
VII- PREVENTION DE L'INFECTION A VIH	32
DEUXIEME PARTIE : ETUDE EXPERIMENTALE	33
I- MATERIELS ET METHODES	34
II-RESULTATS	46
III- DISCUSSION	58
CONCLUSION	
RECOMMANDATIONS	
REFERENCES	66
ANNEXES	74

ABREVIATIONS

ADN : Acide Desoxyribo Nucléique

ARN : Acide Ribo Nucléique

ARV : Antirétroviraux

AZT : Zidovudine

CDC : Centers for Disease Control and Prevention

CDV : Centre de Dépistage Volontaire

CeDReS : Centre de Diagnostic et de Recherches sur le SIDA et les autres

maladies infectieuses

CHU : Centre Hospitalier et Universitaire

EIA : Enzyme Immuno Assay

HAART: High Active Anti Retroviral Therapy (Traitement Anti- rétroviral

hautement actif)

IL2 : Interleukine 2

IN : Inhibiteurs Nucléotidiques

INN : Inhibiteurs Non Nucléotidiques

IP : Inhibiteurs Protéiques

LT₄: Lymphocytes T CD₄+

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PBMC: Peripheral Blood Mononuclear Cell

PHA : Phytohémagglutinine

PVVIH : Personnes Vivant avec le VIH

SIDA : Syndrome Immuno Déficience Aquise

SIV : Simian Immunodeficiency Virus

SMIT : Service des Maladies Infectieuses et Tropicales

RT : Transcriptase Reverse

TIE : Tests Immuno Enzymatiques

PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

USAC : Unité de Soins Ambulatoires et de Conseil

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Structure du VIH	9
Figure 2 : Cycle de réplication du VIH-1	14
Figure 3 : Phases évolutives de l'infection à VIH-1	16
Figure 4 : Cinétique des marqueurs sériques au cours de l'infection à VIH-1	25
Figure 5 : Site d'action des antirétroviraux	30
Figure 6 : Principe de la réaction immuno-enzymatique indirecte en	
phase solide	36
Figure 7 : Présentation du test IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT®	
de ALERE	39
Figure 8 : Présentation du test Génie III® HIV-1/HIV-2 de BIORAD	39
Figure 9 : Lecture des résultats du test GENIE III [®] HIV-1/HIV-2	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Recommandations OMS pour le choix de stratégie de dépistage	
de l'infection à VIH (CDC/OMS, Harare 2001)	27
Tableau II : Schéma thérapeutique utilisé chez l'adulte et chez l'adolescent en	
Côte d'Ivoire	31
Tableau III: Origine des échantillons utilisés pour l'évaluation	34
Tableau IV: Calcul des performances techniques du test évalué	43
Tableau V: Calcul du coefficient kappa	44
Tableau VI: Valeurs de kappa et degré d'accord attendu	45
Tableau VII : Performances de dépistage du test IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT®	
Tableau VIII: Performances de dépistage du test GENIE III®	47
Tableau IX : Comparaison des performances de dépistage des tests GENIE III et IMMUNOCOMB II	48
Tableau X: Pouvoir discriminant du test IMMUNOCOMB II VIH 1&2	
BISPOT®	49
Tableau XI: Pouvoir discriminant du test GENIE III®	50
Tableau XII: Comparaison des performances de sérotypage	51
Tableau XIII : Comparaison des performances de sérotypage des tests IMMUNOCOMB II et GENIE III	52
Tableau XIV: Analyse des discordances	53
Tableau XV :Performance d'Algorithme en série du test GENIE III®puis IMMUNOCOMB II	54
Tableau XVI : Performance d'Algorithme en série du test IMMUNOCOMB IIpuis GENIE III®	55
Tableau XVII : Comparaison des concordances de sérotypage pour l'algorithme en série	56
Tableau XVIII : Comparaison des concordances de sérotypage entre l'algorithme GENIE III puis IMMUNOCOMB II et GENIE III .	57
Tableau XIX :Comparaison des caractéristiques opérationnelles des tests IMMUNOCOMB II® et GENIE III ®	58



Le programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) dans son rapport estimait en 2012, à environ 34,2 millions le nombre de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) dans le monde ; 2,5 millions (2,7 à 2,8 millions) le nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH ; 1,7 millions (1,5 à 1,9 millions) le nombre de personnes décédées de maladies liées au sida [17].

L'Afrique subsaharienne reste la région la plus touchée avec environ 23,5 millions le nombre de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et 1,2 millions environ le nombre de décès dus au sida en 2011[18].

La Côte d'Ivoire, selon l'enquête démographique et de santé (EDS 2013) compte 360.000 personnes vivant avec le VIH avec une prévalence de 3,7% chez les adultes de 15 à 49 ans [11].

En l'absence de prévention vaccinale, les efforts de la lutte contre la pandémie du VIH/sida se focalisent d'une part sur la prévention et d'autre part sur une meilleure prise en charge des personnes infectées.

Le diagnostic biologique de l'infection par le VIH revêt une importance capitale pour la lutte contre l'épidémie car il est le point d'entrée principal des stratégies de prévention et de prise en charge biologique et thérapeutique de l'infection à VIH/sida. Le dépistage sérologique du VIH permet de garantir la sécurité de don de sang, de suivre l'évolution de l'épidémie et de déterminer le statut infectieux de la population.

Il est donc important de disposer des tests de dépistage de qualité mais également discriminant surtout dans les régions où les sérotypes VIH1 et VIH2 coexistent.

En Côte d'Ivoire, l'algorithme séquentiel en vigueur jusqu'en mai 2009, utilisait les tests détermine[®] (ALERE) et GENIE II[®] (BIORAD). Devant l'arrêt de fabrication du test rapide discriminant (TRD) GENIE II[®], le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a pris la décision de remplacer le GENIE II par le test SD BIOLINE HIV1/2.3.0[®] [11].

Le Programme National de prise en Charge des personnes vivant avec le VIH en lien avec le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), a réalisé une évaluation d'autres tests discriminants dont GENIE III[®] et l'IMMUNOCOMB II[®] qui ont tous deux obtenus une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM).

Le GENIE III[®] et l'IMMUNOCOMB II[®] sont utilisés en deuxième position dans l'algorithme séquentiel de dépistage du VIH respectivement en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Quelles sont les différences entre ces deux tests en termes de spécificité, de sensibilité, de praticabilité, de sérotypage et de coût ?

L'objectif général de notre travail était de comparer les deux tests discriminants pour le dépistage de l'infection à VIH en Côte d'Ivoire.

Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- Déterminer la sensibilité et la spécificité des tests de diagnostic ;
- Evaluer les caractéristiques opérationnelles des tests ;
- Comparer les performances de sérotypage des tests.

PREMIERE PARTIE:

REVUE DE LA LITTERATURE

I- HISTORIQUE

Tout commença en 1981 quand le Docteur Michael GOTTLIEB de l'université de Californie à Los Angeles eût la surprise d'observer en moins de trois mois, quatre malades d'une trentaine d'années souffrant d'une pneumonie à Pneumocystis carinii, et ayant tous pour point commun, l'homosexualité et un effondrement des systèmes immunitaires [18].

Le 5 juin 1981, les premiers cas de ce qui sera dénommé par la suite syndrome d'immunodéficience acquis, sont rapportés par le « Center of Desease Control » d'Atlanta dans le Mortality and morbidity weekly report. C'était la sonnette d'alerte. Dans les mois suivants, ce sont des cas de sarcome de Kaposi, tumeur rarissime chez le jeune qui sont observés, là encore chez les homosexuels. Une nouvelle maladie liée à un déficit de l'immunité est soupçonnée [8].

En 1982, alors que cette affection était habituellement désignée sous le terme de gay related immunodeficincy syndrome, celui d'acquired immunodéficiency syndrome était unanimement accepté.

L'isolement du virus interviendra en mai 1983 sous le nom de lympho adenopathie associated virus dans les cultures de lymphocytes T provenant d'un patient atteint d'un syndrome des lympho adenopathies à l'institut Pasteur par l'équipe du Professeur Luc Montagnier [13].

En juin 1984 Safai-Gallo et son équipe reconnaissent 100% des patients atteints de sida, positifs pour les anticorps anti HTLV3 (human T lymphotropic virus 3) qui est identifié au LAV et rebaptisé VIH.

En mars 1985, le premier test de diagnostic sérologique est commercialisé et dès février de cette même année l'activité de la zidovudine visà-vis du VIH se confirme [11].

II- EPIDEMIOLOGIE

II-1- Répartition géographique du VIH/sida

II-1-1- Dans le monde

Selon les estimations de l'ONUSIDA, 34,2 millions (30,7 millions d'adultes et 3,4 millions d'enfants d'âge inferieur à 15 ans)de personnes vivaient avec le VIH dans le monde à la fin de l'année 2011 [17].

Le nombre de nouvelles infections s'élevait à environ 2,5 millions de personnes dont 330000 enfants. Environ 1,7 millions de décès ont été enregistrés [17].

II-1-2- En Afrique

Selon l'ONUSIDA, l'Afrique sub-saharienne demeure la région du monde la plus touchée par la pandémie du VIH/sida.Dans son rapport publié en 2011, l'ONUSIDA estimait environ 23,5 millions le nombre de PVVIH en Afrique sub-saharienne [17].

Le nombre de nouvelles infections et de décès était respectivement de 1,7 millions et de 1,2 millions de personnes [17].

En Afrique sub-saharienne, l'infection à VIH constitue l'une des premières causes de mortalité faisant d'elle l'épicentre mondial de cette pandémie.

II-1-3-En Côte d'Ivoire

Les premiers cas ont été observés au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Treichville en 1985 [10].

Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés par la pandémie.

EDSCI-III dans son rapport définitif sur la prévalence du VIH estimait au niveau national que celle-ci était globalement (hommes et femmes de 15 à 49 ans) de 3,7%, c'est-à-dire 360 000 (300.000 adultes, 170.000 femmes et 61.000

enfants) le nombre de PVVIH. Parmi ces malades, 23.000 avaient été déclarés décédés [17].

II-2- Mode de transmission du virus

L'être humain représente le seul réservoir et l'hôte définitif connu pour le VIH. Ce virus a été isolé de la plupart des liquides biologiques humains tels que le sang, l'urine, le liquide céphalorachidien (LCR), le sperme, les sécrétions vaginales, le lait maternel, les larmes et la salive. Toutefois, la transmission du VIH nécessite une porte d'entrée. Il existe trois modes de transmission du VIH qui sont : la voie sexuelle, la voie sanguine et la voie materno-fœtale.

II-2-1- Transmission sexuelle

La voie sexuelle constitue le principal mode de contamination de l'infection à VIH/sida dans 90% des cas dans les pays d'Afrique sub-saharienne [26].

La transmission a lieu surtout lors de rapports sexuels non protégés, qu'ils soient homosexuels ou hétérosexuels.

Le risque de transmission du VIH lors des rapports sexuels dépend de plusieurs facteurs tels que :

- la présence de l'infection chez le partenaire ;
- la nature du contact sexuel ;
- le degré d'infectivité de la personne infectée (la charge virale) ;
- la présence chez l'un ou l'autre partenaire d'autres infections sexuellement transmissibles ou de lésions génitales qui accroissent le risque de transmission [18].

II-2-2- Transmission par le sang

Elle concerne principalement :

• la transfusion de sang ou de produits sanguins ;

- la transmission par des objets tranchants souillés ;
- l'usage de drogues par voie intraveineuse ;
- l'accident d'exposition au sang.

II-2-3- La transmission materno-fœtale

La transmission du virus de la mère à l'enfant peut survenir à différentes étapes de la grossesse :

- in-utero, dans les semaines précédant l'accouchement dans un tiers des cas (30%);
- au moment de l'accouchement dans deux tiers des cas (60%);
- la période de l'allaitement présente également un risque d'infection pour l'enfant estimé entre 22 et 25% [9].

III- AGENT PATHOGÈNE

III-1- Taxonomie

Le virus de l'immunodéficience humaine est un rétrovirus. Ces virus sont répandus parmi les diverses espèces animales. Cette famille de rétrovirus recouvre toutes les particules virales possédant la transcriptase inverse.

Elle se divise en trois sous groupes répartis selon les critères de pathogénie et de phylogénie :

■ LES ONCORNAVIRINAE

C'est le groupe des virus oncogènes capables d'induire certains cancers et leucémies.

• LES SPUMAVIRINAE

Très répandus chez les primates, ils sont jusqu'à présent non pathogènes chez l'homme.

LES LENTIVIRINAE

Ils engendrent une maladie à évolution lente avec persistance virale malgré la réponse immunitaire. Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et le Virus de l'Immunodéficience Simien constituent les espèces de cette sous famille.

III-2- Structure du virus

Le VIH se présente morphologiquement au microscope électronique sous forme sphérique, avec un diamètre compris entre 90 et 120 nm [1].

Il comporte de l'extérieur vers l'intérieur (figure 1) :

- une enveloppe;
- un core;
- un génome viral.

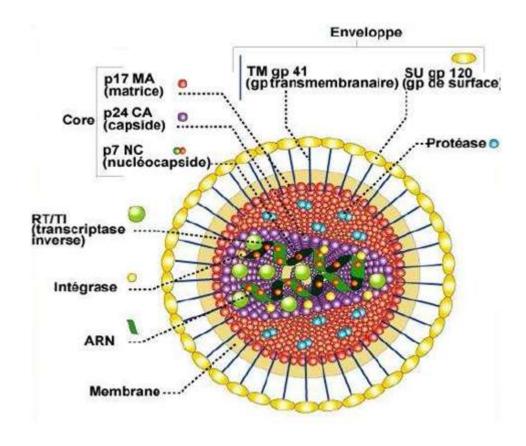


Figure 1: Structure du VIH [8]

III-2-1- Enveloppe virale

L'enveloppe virale est constituée d'une double couche lipidique issue des cellules infectées. Elle entoure la matrice et est tapissée de deux sortes de glycoprotéine (gp) virale :

- une glycoprotéine externe ou de surface, dénommée gp 120 ;
- une glycoprotéine interne ou transmembranaire, dénommée gp 41 [1]. Cette glycoprotéine transmembranaire serait responsable de la fusion du virus avec la cellule hôte.

Ces deux types de glycoprotéine (transmembranaire et de surface) dérivent d'un même précurseur, la glycoprotéine Gp 160 pour le VIH-1.

III-2-2- Le core viral

Le core viral inclut : la matrice, la capside et la nucléocapside.

- La matrice ou p17 d'origine protéique, renferme la protéase virale. Elle jouerait un rôle dans la stabilité de la particule virale.
- La capside virale qui se présente sous forme de trapèze, se situe au centre de la particule virale. Elle est constituée d'une protéine interne majeure (p24) et d'une protéine interne associée à l'ARN. Par ailleurs, la capside renferme deux enzymes virales à savoir, la transcriptase inverse (ADN-polymérase ARN-dépendante) qui permet de synthétiser, à partir de l'ARN viral, un ADN bi caténaire (provirus) et l'intégrase (enzyme qui permet d'intégrer le provirus dans le chromosome de la cellule).

III-2-3- Le génome viral

Le génome viral comprend deux sous-unités identiques d'ARN. Ce génome est constitué de trois gènes caractéristiques des rétrovirus: *gag, pol* et *env.* qui codent pour la synthèse des protéines structurales et de différentes enzymes du virus [27].

• Le gène gag (group specific antigen) code pour les protéines structurales [16].

- Le gène *pol* (polymerase) code pour les différentes enzymes virales : la protéase, la transcriptase inverse et l'intégrase [16].
- Le gène *env* (enveloppe) code pour les glycoprotéines d'enveloppe de surface gp120 et transmembranaire gp41.

Le VIH contient également au moins six gènes accessoires spécifiques codant pour les protéines de régulation: le gène *tat*, le gène *rev*, le gène *vif*, le gène *vpr*, le gène *vpu*, le gène *nef* [22].

Remarque:

- Les glycoprotéines externe et interne du VIH-2 sont dénommées respectivement gp 105 et gp 36.
- Le VIH-2 possède la même organisation génomique que le VIH-1, cependant il ne possède pas le gène *vpu* mais plutôt le gène *vpx* [26].

III-3- Propriétés physicochimiques

L'enveloppe du VIH a une structure phospholipidique. Elle est dégradée par les solvants des lipides et les détergents.

Les glycoprotéines de surface peuvent être détachées par les enzymes protéolytiques. Ainsi, le VIH peut être dénaturé entre autres par le chlorure de benzalkonium (spermicide) à la dose de 0,0012 g/l ,par le chauffage à 55°C pendant 30 minutes et par l'hypochlorite de sodium diluée au centième (1/100) pour les surfaces et au dixième (1/10) pour les matières organiques.

III-4- Variabilité génétique

La variabilité génétique est une des caractéristiques majeures du VIH. Elle prédomine dans certaines régions du génome, notamment au niveau du gène *env* [21].

Le VIH comporte deux sérotypes : VIH-1 et VIH-2. En Côte d'Ivoire, le sérotype prédominant est le VIH-1 [20].

Sur la base de l'analyse des séquences des gènes *env* et *gag* du VIH-1, ces sérotypes se subdivisent en des groupes et sous-types.

Ainsi, le VIH-1 peut être classé en groupe M, groupe N, groupe O, groupe P:

- groupe M (Major): les souches de ce groupe sont cosmopolites et représentent environ 95% des souches circulantes. Le groupe M se subdivise en neuf sous-types (A, B, C, D, F, G, H, J, K);
- groupe O (Outlier);
- groupe N (pour New) [25];
- groupe P [19].

Les souches des groupes N, O et P sont essentiellement retrouvées en Afrique centrale.

Aux sous-types distincts, il faut rajouter des formes recombinantes circulantes (CRF) issues de la recombinaison des sous-types.

La variabilité génétique du VIH a des répercussions à plusieurs niveaux : géographique, physiopathologique, diagnostic, thérapeutique, recherche vaccinale.

Au niveau géographique, le sous-type B du VIH-1 prédomine en Europe et aux Etats-Unis, le sous-type E en Asie et le sous-type C en Afrique australe. Toutes les variantes du VIH peuvent être retrouvées en Afrique de l'Ouest avec une prédominance du CRFO2 AG [5].

Au niveau physiopathologique, des études ont établi le faible pouvoir pathogène du VIH-2 par rapport au VIH-1, de plus rien n'indique une différence de virulence au sein des sous-types du VIH-1 [14].

Au niveau diagnostic, la diversité génétique du VIH-1 influence l'efficacité de certains tests de dépistage. En effet les virus VIH-1 du groupe O n'étaient pas détectés par certains tests sérologiques commerciaux et donnaient des résultats indéterminés avec les tests de confirmation, tel le Western Blot [15].

Au niveau thérapeutique, le VIH-2 et certains isolats du VIH-1 du groupe O ont une résistance naturelle aux inhibiteurs non nucléosidiques [3].

Au niveau du vaccin : la variabilité génétique du VIH est un obstacle pour la mise au point d'un vaccin contre le VIH [2].

IV- PHYSIOPATHOLOGIE DE L'INFECTION A VIH

IV-1- Cellules cibles

Les cellules cibles du VIH sont les cellules qui possèdent la molécule CD4 à leur surface. Les CD4 sont exprimés en forte quantité à la surface des lymphocytes T auxiliaires et à un degré moindre sur les cellules présentatrices d'antigènes : monocytes, macrophages et cellules dendritiques. La molécule CD4 fonctionne comme un récepteur de haute affinité pour la gp120 du VIH. Des récepteurs accessoires tels que CCR5 et CXCR4 sont nécessaires à la pénétration du virus dans la cellule hôte [12].

IV-2- Cycle de réplication du VIH-1

Le VIH se fixe par l'intermédiaire de la gp120 sur les récepteurs CD4 des cellules cibles. L'enveloppe du VIH va d'abord fusionner avec la membrane de la cellule hôte puis, le virus déverse ses enzymes et son matériel génétique dans le cytoplasme de la cellule. La reverse transcriptase (RT) réalise ensuite la rétrotranscription de l'ARN viral (brin unique) en ADN proviral (double brin).

L'intégrase virale incorpore l'ADN proviral obtenue dans l'ADN de la cellule infectée. Il s'en suit alors la transcription de l'ADN viral en ARN messager (ARNm) viral qui sera traduit en protéines virales.

La protéase virale découpe enfin les protéines virales synthétisées qui, assemblées à des molécules d'ARN viral, formeront de nouveaux virions. Celles-ci bourgeonnent à la surface de la cellule infectée, se détachent, puis infecteront d'autres cellules [2].

Ce cycle de réplication est représenté par la figure 2.

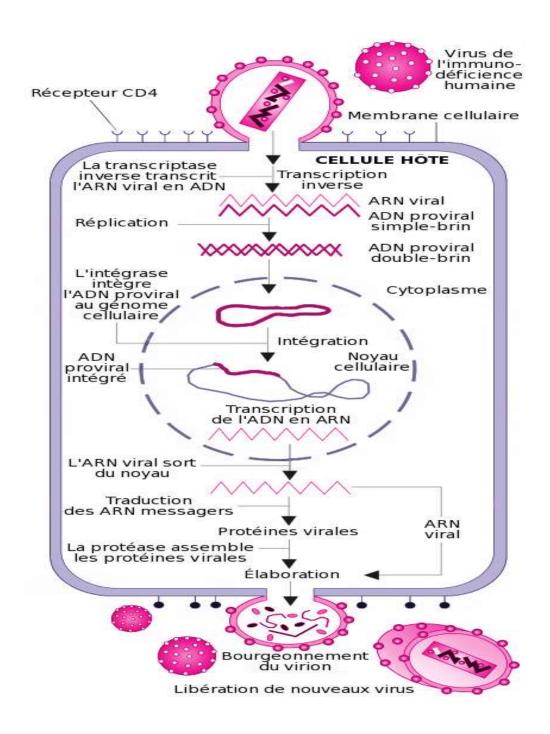


Figure 2 : Cycle de réplication du VIH-1 [27]

IV-3- Interaction virus-hôte

Le déficit immunitaire est induit par la réplication virale qui est responsable d'anomalies quantitatives et qualitatives au niveau des lymphocytes TCD4+ (LTCD4+). Il s'en suit un dysfonctionnement du système immunitaire. Les anomalies quantitatives sont liées à un effet cytopathique du VIH sur les cellules cibles. Cet effet cytopathique se traduit par une destruction des cellules cibles lors de la libération des virions produits au cours de la réplication virale du VIH.

Les anomalies qualitatives sont provoquées par les protéines accessoires du virus (*Vpu, Nef, Vpr, Tat, Vif*) qui altèrent le fonctionnement des LTCD4+.

IV-4- Histoire naturelle

La lymphopénie CD4 apparaît en quatre phases (figure 3) :

♦ Première phase :

Elle est asymptomatique chez 50% des sujets infectés. Les premiers signes apparaissent en moyenne 20 jours après la contamination. Elle se manifeste par un syndrome pseudogrippal ou mononucléosique. La primo infection dure de 1 à 3 semaines et passe souvent inaperçue. C'est au cours de cette phase que le système immunitaire réagit aboutissant à la production d'anticorps dirigés contre l'ensemble des protéines du VIH. Il s'agit de la séroconversion. Cette primo infection est caractérisée par une chute rapide, mais transitoire, du taux des LTCD4+, avec des taux demeurant habituellement à la limite inférieure de la normale et une forte augmentation concomitante de la charge virale.

Le retour complet ou partiel à la normale a probablement une valeur pronostique. En effet, une lymphopénie absolue entre 200 et 500 LTCD4+/mm³ peut persister et aboutir au développement rapide du Sida, définissant ainsi la catégorie des patients progresseurs à court terme.

♦ Deuxième phase :

Elle correspond à la phase asymptomatique de la maladie pouvant aller de quelques mois à plus de 10 ans.

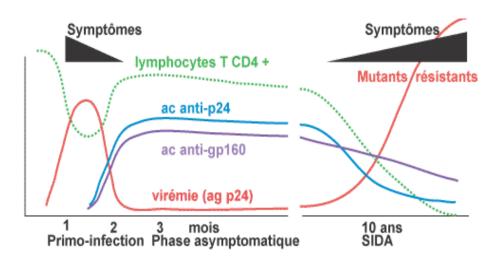
Elle se caractérise par une absence de signes cliniques. Elle est marquée par une diminution progressive du taux de lymphocytes qui passe en dessous des limites normales. L'absence de déplétion et de progression clinique à long terme pendant plus de 8 ans définit la catégorie des sujets non progresseurs à long terme.

♦ Troisième phase :

Elle correspond à la phase d'accélération de la maladie. D'une durée de 6 à 18 mois, en dehors de tout traitement, elle est caractérisée par un brusque infléchissement de la pente de déplétion des cellules LTCD4+.

♦ Quatrième phase :

C'est la phase terminale de la maladie ou stade de sida. Elle est la conséquence d'une longue déplétion de lymphocytes. Le sida apparait lorsque le nombre de LTCD4+ devient très faible. Il apparait des infections opportunistes.



<u>Figure 3</u>: Phases évolutives de l'infection à VIH-1 [12]

V-DIAGNOSTIC

V-1- Diagnostic clinique

Il repose sur les aspects cliniques de l'infection à VIH.

Les principales classifications de l'infection à VIH chez l'adulte et l'adolescent reposent sur deux types de classification :

- la classification CDC de 1993 (Centre de Contrôle et de Prévention des Maladies Infectieuses d'Atlanta, Etats-Unis [6] (Annexe 1).
- la classification OMS 2006 : classe les patients en 4 stades cliniques de gravité croissante [18] (annexe 2).

V-2- Diagnostic biologique

Le diagnostic biologique de l'infection à VIH peut se faire aussi bien par une méthode directe qu'indirecte.

V-2-1- Le diagnostic direct

Le diagnostic direct repose sur la détection du virus lui-même ou de certains de ses composants.

V-2-1-1- L'isolement viral

L'isolement du VIH en culture cellulaire est une méthode longue, couteuse, nécessitant des laboratoires d'un haut niveau de sécurité.

L'isolement viral se fait à partir des cellules mononuclées sanguines du sujet infecté qui sont mises en culture avec celles de donneur sain qui servent de support pour la réplication virale. Cette réplication virale est détectée par l'apparition de l'antigène P24 et/ou d'une activité enzymatique (exemple : la transcriptase inverse) dans le milieu de culture.

V-2-1-2- La détection de l'antigène p24

La détection de l'antigène p24 a pour intérêt le diagnostic de l'infection avant l'apparition des anticorps anti-VIH. Elle permet de réduire la période de fenêtre sérologique et surtout de faire un diagnostic précoce de l'infection.

Elle est utilisée pour le diagnostic dans la période de primo-infection [24]. Sa détection peut être réalisée par un test ELISA sandwichde 4^{ème} génération.

V-2-1-3- La Biologie Moléculaire

C'est une technique qui met en évidence le matériel génétique du VIH, aussi bien l'ARN des virus circulants que l'ADN pro viral intégré dans la cellule hôte. Les techniques de biologie moléculaire passent par une amplification du matériel génétique (PCR) avec une détection des amplificats par des sondes marquées. Ainsi, les principales techniques utilisées sont la technique RT-PCR, la technique ADN branchée (bDNA), la technique NASBA [23].

Les méthodes de biologie moléculaire sont utilisées en pratique courante pour le dépistage pédiatrique précoce de l'infection à VIH qui peut être réalisé dès la quatrième semaine de vie. La biologie moléculaire est aussi utilisée pour la mesure de la charge virale chez les PVVIH afin d'initier ou de suivre un traitement antirétroviral [23].

Enfin, la biologie moléculaire est une des étapes de la détermination des sous-types ou génotypes de VIH et pour l'étude des résistances aux antirétroviraux.

V-2-2- Le diagnostic indirect

Le diagnostic indirect permet de mettre en évidence les anticorps produits par un sujet qui est entré en contact avec le VIH. Ce diagnostic indirect utilise des tests de dépistage qui peuvent être réalisés par plusieurs méthodes et combinés dans plusieurs stratégies.

V-2-2-1- Les tests Enzyme Linked Immunosorbent Assay (ELISA)

Les tests ELISA sont des tests qui utilisent des réactions immunoenzymatiques en phase solide. La réaction antigène-anticorps est révélée par une coloration obtenue par l'action d'une enzyme sur son substrat. Ils sont utilisés en raison de leur capacité à analyser des nombres élevés d'échantillons, en particulier dans les centres de contrôle du sang.

Les tests ELISA peuvent être classés en fonction de plusieurs critères : l'antigène, le mode de révélation de l'anticorps, le type d'anticorps recherché.

♦ En fonction de l'antigène

Depuis 1985, les tests ELISA ont fait des progrès considérables, atteignant à ce jour, le stade de 4^{ème} génération.

- Tests de 1^{ère} génération : Ils ont utilisé comme antigène des lysats de VIH purifiés, obtenus à partir de lignées cellulaires infectées. Leur sensibilité ainsi que leur spécificité étaient faibles. Ils ne sont plus utilisés de nos jours.
- Tests de 2^{nde} génération : Ils utilisaient comme antigène des protéines recombinantes obtenues par génie génétique et/ou des peptides synthétiques du VIH. La spécificité des tests s'était affinée mais ils ne détectaient que les anticorps de type IgG.
- Tests de 3^{ème} génération : Ils utilisent les mêmes antigènes que les tests de 2^{ème} génération mais ils permettent de détecter les anticorps de type IgG et IgM, réduisant ainsi la fenêtre sérologique.

■ Test de 4^{ème} génération: Ils permettent de détecter simultanément l'antigène p24 et les anticorps anti-VIH en utilisant pour ces derniers le même principe que les tests de 3^{ème} génération. Cette double détection permet de réduire encore la fenêtre sérologique et de faire un dépistage précoce des cas d'infection.

♦ En fonction du mode de révélation de l'anticorps

ELISA indirect

Le sérum ou le plasma du sujet est ajouté à une phase solide contenant l'antigène et le tout est incubé à une température, pendant une période indiquée par le fabricant du kit. La révélation se fait par une anti-globuline humaine marquée et l'intensité de la coloration obtenue est proportionnelle au taux d'anticorps présents.

ELISA par compétition

Ces tests sont basés sur la différence d'affinité entre les anticorps anti-VIH du patient et les anticorps anti-VIH marqués par une enzyme. Les anticorps du sérum inhibent la liaison des anticorps anti-VIH marqués, à la phase solide. Si la concentration d'anticorps du sérum est élevée, très peu d'anticorps marqués pourront se lier à l'antigène. Ainsi, l'intensité de la coloration sera inversement proportionnelle au taux d'anticorps présents dans le sérum.

ELISA sandwich

Les antigènes du VIH sont fixés sur une phase solide. Les anticorps anti-VIH du sérum se fixent sur les antigènes de la phase solide, ils se forment un complexe Antigène-Anticorps. Un conjugué enzyme-antigène est ajouté après lavage et il se lie à tout anticorps anti-VIH présent. On procède ensuite à un lavage pour éliminer le conjugué non lié. L'ajout du substrat conduit à l'apparition de coloration proportionnellement au taux d'anticorps présents.

♦ En fonction du type d'anticorps recherché

- Les tests mono spécifiques: ils permettent la détection d'un seul sérotype du VIH, c'est-à-dire qu'ils détectent soit les anticorps anti-VIH1, soit les anticorps anti-VIH2.
- Les tests mixtes: ils détectent simultanément les deux types d'anticorps (anti-VIH1 et anti-VIH2) y compris ceux dirigés contre le sous type O.
 Cependant, ils ne peuvent pas indiquer le sérotype retrouvé chez le patient.
- Les tests discriminants : Ils sont capables de détecter les deux sérotypes de manière distincte. Ils permettent donc un sérotypage de l'infection.

V-2-2-Les tests d'immunofluorescence

Ces tests utilisent comme antigène des lignées cellulaires infectées chroniquement par le VIH. La présence des anticorps anti-VIH liés aux cellules infectées est révélée en ajoutant une anti-immunoglobuline humaine (anti-IgG ou anti-IgG+M) marquée à l'isothiocyanate de fluorescéine.

Une réaction positive se traduit par une fluorescence verte visible uniquement à la périphérie des cellules infectées. Ce test est moins sensible que les tests ELISA et sa mise en œuvre requiert un microscope à fluorescence et des techniciens bien entraînés.

V-2-2-3- Les tests de radio immuno-précipitation (RIPA)

Le principe de cette méthode est basé sur le marquage métabolique du virus par un isotope radioactif (cystéine 35S) qui est incorporé dans la culture virale. Au fur et à mesure que le virus se développe, il incorpore ces constituants marqués dans ses éléments structuraux. Les particules virales matures ainsi marquées sont purifiées, lysées et les protéines sont solubilisées. Ensuite, le lysat

viral est mis en contact avec le sérum à tester : les complexes antigène-anticorps qui en résultent sont fixés sur les protéines du gel d'Asepharose, puis ils sont lavés, dénaturés, séparés par électrophorèse sur gel de Poly-Acrylamide-Sulfate de sodium dodecyl (SDS-PAGE). Après séchage, le gel est mis en contact avec un film radiographique qui est développé.

Le RIPA est un test de confirmation, plus sensible que le western-blot dans la détection des anticorps dirigés contre les protéines d'enveloppe du VIH. Cependant, cette technique est onéreuse et utilise des matériaux radioactifs, c'est pourquoi, ce test est rarement utilisé.

V-2-2-4- Le Western Blot (WB)

Cette technique permet la détection des anticorps dirigés contre les protéines virales spécifiques. Les protéines virales purifiées sont séparées par électrophorèse sur gel de Poly-Acrylamide Sulfate de sodium dodecyl (SDS-PAGE) et ensuite transférées sur un support qui est une bandelette de nylon ou de nitrocellulose, constituant la phase solide. Les protéines virales apparaissent sous forme de bandes spécifiques sur la bandelette qui permettra de rechercher les anticorps au cours d'une réaction immuno-enzymatique indirecte. En effet, le sérum du patient est incubé avec la bandelette ; après lavage, un anticorps anti-immunoglobuline humaine couplé à une enzyme et son substrat correspondant sont rajoutés pour révéler la liaison des anticorps à chacune des protéines virales. Le profil d'anticorps présents dans l'échantillon permet une interprétation du résultat avec des critères de l'OMS ou du CDC.

- Selon l'OMS, un échantillon est dit positif pour l'infection à VIH lorsqu'il contient des anticorps dirigés contre au moins deux protéines d'enveloppe.
- Selon le CDC, un échantillon est dit positif pour l'infection au VIH lorsqu'il contient des anticorps dirigés contre une protéine d'enveloppe et une protéine du génome viral gag ou pol.

V-2-2-5- Les tests d'Immuno analyses en ligne

Cette technique se réalise aussi sur une bandelette comme le test précédent. Cependant, la bandelette contient moins de protéines virales qui sont, dans ce cas, des peptides recombinants et/ou synthétiques du VIH1 et du VIH2.

Le test Peptilav 1-2[®] de BIORAD constitue un exemple de cette technique. C'est un test basé sur l'utilisation de peptides synthétiques représentant les protéines transmembranaires du VIH-1 (gp41) et du VIH-2 (gp36).

V-2-2-6- Les tests rapides

Les tests rapides sont des tests de réalisation simple ne nécessitant pas d'équipement supplémentaire ni de personnel très qualifié. Ils permettent d'obtenir un résultat en moins de 30 minutes, avec un coût de revient réduit. Ils sont donc très adaptés à un dépistage de masse et utilisables dans les laboratoires périphériques.

Plusieurs tests rapides ont donné des performances satisfaisantes en Afrique et sont utilisés dans plusieurs pays du sud du Sahara dans le cadre du dépistage volontaire ou dans les programmes de prévention de la transmission mère-enfant du VIH. Ils peuvent être classés selon le support et le principe utilisé.

Selon le support

Il existe trois principaux supports : les cassettes ou savonnettes (exemple : GENIE III HIV-1/HIV-2[®] de BIORAD) ; les bandelettes (exemple : Determine[®] de ALERE) et les autres types de support tel que les lames (exemple : Capillus[®] de CAMBRIDGE BIOTECH).

Selon le principe

Il existe les réactions d'agglutination et les réactions d'immunomarquage. Dans les réactions d'agglutination, les antigènes du VIH sont fixés sur des particules de latex ou des hématies. Une réaction positive se traduit par la formation d'agglutinats visibles à l'œil nu.

Les réactions d'immuno-marquage diffèrent selon le type de migration et le mode de révélation de la réaction antigène-anticorps.

V-2-3- Cinétique des marqueurs sériques au cours de l'infection à VIH-1

Au cours de l'évolution de l'infection apparaissent successivement les marqueurs suivants :

- 1'ARN ou ADN viral;
- l'antigène p24;
- les anticorps anti-VIH-1 apparaissent à un niveau détectable, 6 à 8 semaines après l'infection. Ils sont essentiellement dirigés contre deux catégories de protéines de structure virales :
 - ✓ les glycoprotéines de l'enveloppe (gp120 ; gp41 ; gp160) ;
 - ✓ la protéine majeure du core.

Quand la maladie progresse, les anticorps dirigés contre les autres protéines virales (p17; transcriptase inverse (p66/51); endonucléase (p34); et protéines de régulation) deviennent détectables. Mais, ils ne sont pas retrouvés dans la même proportion: leur quantité varie selon le stade de la maladie. Les anticorps dirigés contre les glycoprotéines de l'enveloppe demeurent présents jusqu'au stade terminal. C'est pourquoi ils constituent les meilleurs marqueurs de dépistage.

Remarque: La cinétique des anticorps anti-VIH2 est très faiblement documentée.

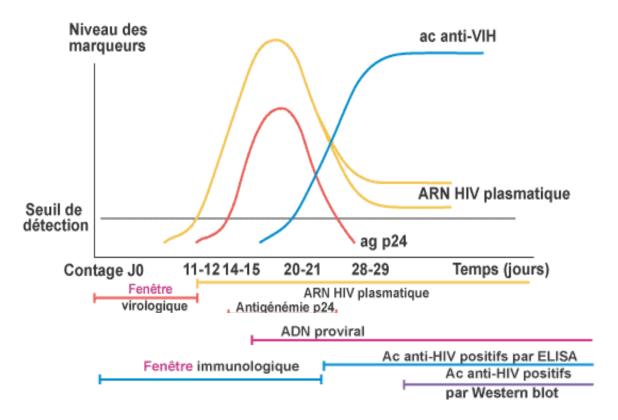


Figure 4 : Cinétique des marqueurs sériques au cours de l'infection à VIH-1 [5]

V-3- Les stratégies de dépistage

V-3-1- Définitions

- ❖ Stratégie : la stratégie de dépistage est l'utilisation d'un test VIH ou d'un algorithme approprié pour identifier des échantillons positifs.
- ❖ Algorithme: l'algorithme d'analyse pour le diagnostic sérologique de l'infection à VIH est la séquence suivant laquelle s'effectuent les essais destinés à détecter des anticorps anti-VIH dans un liquide organique.

L'OMS distingue deux types de stratégies :

- La stratégie classique ;
- Les stratégies alternatives.

V-3-2- Stratégie classique

Elle consiste à faire systématiquement un ou deux tests ELISA sur tous les échantillons. Tous les sérums donnant une réactivité positive au(x) test(s) ELISA sont testés à nouveau par le Western Blot.

Cette stratégie est très coûteuse. De plus, le nombre de profils indéterminés obtenus est élevé (1 à 2%) avec le WB. Ces profils indéterminés sont dus à un début de séroconversion ou à une réaction croisée, soit avec le VIH-1 du groupe O, soit avec le VIH 2. Cette stratégie est en vigueur dans les pays développés.

V-3-3- Stratégies alternatives

Pour faire face aux difficultés de la stratégie classique, entre autres, le coût élevé du Western Blot, la nécessité d'une chaîne ELISA et d'un personnel hautement qualifié, l'OMS et le CDC recommandent trois stratégies alternatives (**Tableau I**) [7].

Le choix d'une stratégie repose notamment sur les critères suivants :

- l'objectif du test (diagnostic, surveillance, sécurité transfusionnelle ou recherche);
- la sensibilité et spécificité du/ou des tests utilisés ;
- la prévalence du VIH dans la population testée.

Tableau I : Recommandations OMS pour le choix de stratégie de dépistage de l'infection à VIH(CDC/OMS, Harare 2001) [7]

Objectif du dépistage		Prévalence de	C44/
		l'infection à VIH	Stratégie
Sécurité transfusions /greffe		Toutes prévalences	I
Surveillance épidémiologique		> 10%	Ι
		≤ 10%	II
Diagnostic	Sujets symptomatiques	30%	I
	SIDA	≤ 10%	II
	Sujets asymptomatiques	>10%	II
		≤ 10%	III

Stratégie I

Dans cette stratégie, il est recommandé un seul test ELISA ou un test rapide très sensible.

Stratégie II

Il est recommandé dans cette stratégie, d'utiliser d'abord un test ELISA ou un test rapide sensible. Un sérum positif à ce premier test est retesté par un second test ELISA ou un test rapide plus spécifique, mais de principe ou de préparations antigéniques différentes. Si le sérum réagit au second test, le résultat est considéré positif. Mais si le sérum ne réagit pas au second test, il doit subir à nouveau ces deux tests au moins deux semaines plus tard, afin de trancher entre une séroconversion et une réactivité non spécifique. Si les résultats demeurent discordants, le sérum est qualifié d'indéterminé et doit faire l'objet de tests complémentaires.

Stratégie III

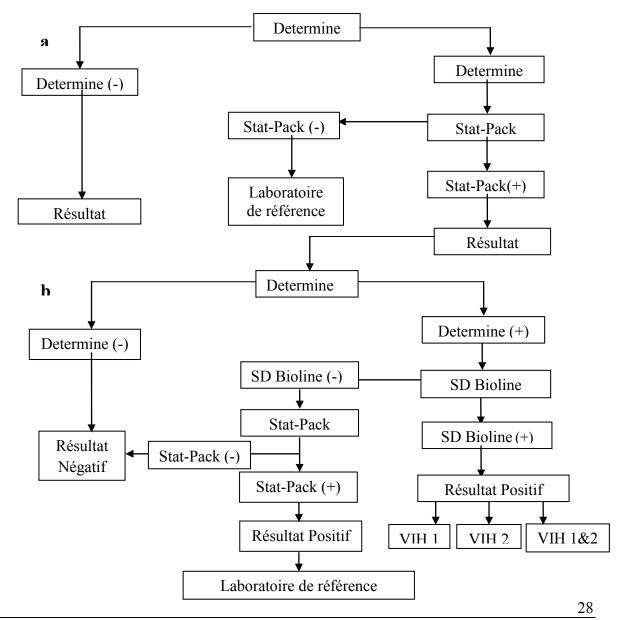
Cette stratégie utilise trois tests successifs ELISA et/ou tests rapides ayant des préparations antigéniques différentes et/ou des principes différents.

Le 1^{er} test doit avoir une sensibilité très élevée ; les deux autres doivent être plus spécifiques que le premier.

V-3-4- Stratégies de dépistage en Côte d'Ivoire

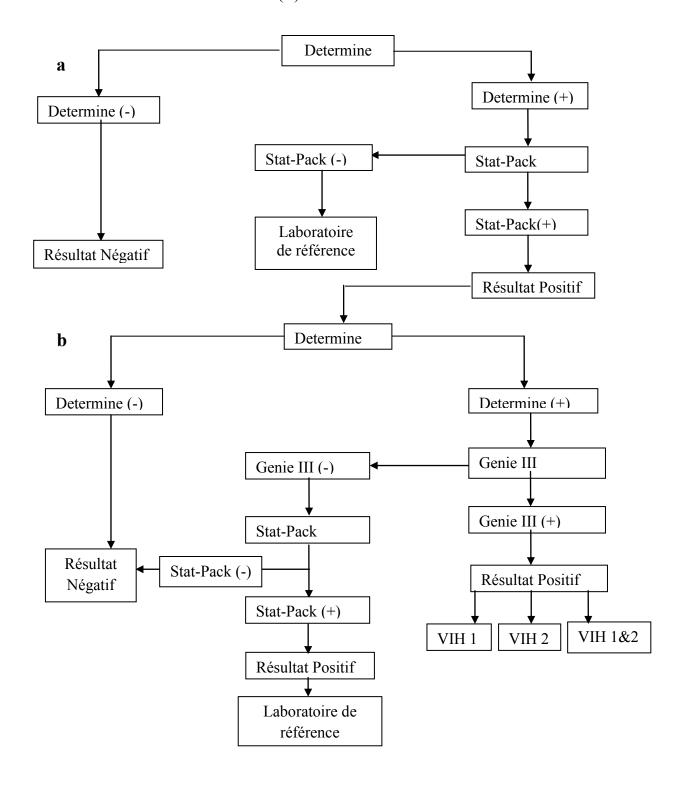
De Mai 2009 à Novembre 2012, la Côte d'Ivoire a adopté l'algorithme suivant [11] :

- Un volet réalisé au poste de dépistage (a)
- Un volet réalisé au laboratoire (b)



Depuis décembre 2012, le nouvel algorithme de dépistage du VIH/sida est le suivant [11] :

- Un volet réalisé au poste de dépistage (a)
- Un volet réalisé au laboratoire (b)



VI- TRAITEMENT

VI-1- Objectif

Le traitement antirétroviral vise à rendre indétectable la charge virale plasmatique et restaurer le système immunitaire par l'augmentation du taux de lymphocytes CD4/mm³ de sang, concourant ainsi à assurer une meilleure qualité de vie aux malades [4].

VI-2- Les antirétroviraux (ARV)

Les différents groupes de médicaments antirétroviraux sont : les inhibiteurs de la transcriptase inverse, les inhibiteurs de la protéase, les inhibiteurs de fusion ou d'entrée, Les inhibiteurs du CCR5, Les inhibiteurs de l'intégrase.

- ❖ Les inhibiteurs de la transcriptase inverse sont subdivisés en plusieurs sous-groupes :
 - Les inhibiteurs nucléosidiques et nucléotidiques: Prodrogues qui inhibent la réplication virale par l'intermédiaire de leur dérivé triphosphorilé au niveau intracellulaire. Ces INRT, en se liant à la reverse transcriptase, empêchent l'incorporation du nucléoside naturel dans l'ADN viral. Ces molécules sont actives sur les deux types de VIH: le VIH-1 et le VIH-2 (exemple: Zidovudine ou AZT, Didanosine, stavudine, Abacavir (ABC); Tenofovir disoproxil fumarate (TDF)...).
 - Les inhibiteurs non nucléosidiques : Ils se fixent au niveau d'une poche hydrophobe adjacente au site catalytique de la transcriptase inverse, entraînant une modification de la conformation et de la mobilité de l'enzyme. Ces modifications inactivent l'enzyme et freinent la

multiplication virale. Ils agissent directement sans être phosphorylés. Ces molécules sont inactives sur le VIH-2 (exemple : Nevirapine, Efavirenz, Delavirdine).

- → Les inhibiteurs de la protéase: Ils s'insèrent dans la structure cylindrique
 des protéases sans étape intermédiaire d'activation. Ils sont actifs à la fois
 sur les VIH de types 1 et 2. (exemple : Saguinavir, Indinavir, Ritonavir).
- → Les inhibiteurs de fusion ou d'entrée : leur mode d'action consiste à bloquer la fusion entre la membrane virale et la membrane de la cellule cible. (exemple : Enfuvirtide dans FUZEON®).
- → Les inhibiteurs du CCR5: Ces molécules inhibent de façon non compétitive le corécepteur CCR5 du VIH qui est essentiel à l'entrée du virus dans les monocytes et les macrophages.

 (exemple: Le MaravirocCelcentri®).
- → Les inhibiteurs de l'intégrase: ce sont des composés actifs contre l'intégrase présentant une activité antivirale importante. Sont actuellement connus: le Raltégravir (Isentress®) et l'Elvitégravir [21].

Les différents sites d'actions de ces molécules sont représentés sur la **figure 5.**

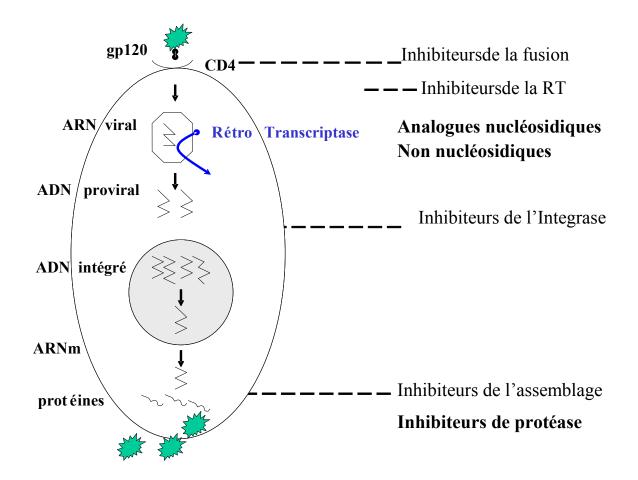


Figure 5 : Site d'action des antirétroviraux

VI-3- Critères d'éligibilité chez l'adulte et l'adolescent en Côte d'Ivoire

En s'appuyant sur les recommandations de l'OMS, la Côte d'Ivoire a établi des critères d'éligibilité au traitement [11].

Peuvent donc commencer le traitement antirétroviral, tout patient répondant aux critères suivants : adultes et enfants de plus de 5 ans :

- les patients asymptomatiques (OMS 1, CDC A) ou Stades cliniques OMS
 2-3 ou CDC B, ayant un nombre de CD4 inferieur ou égale à 350 cellules/ml;
- les patients symptomatiques (OMS 4 ou CDC C) quelque soit la valeur des CD4.

VI-4- Protocole thérapeutique utilisé à partir de 2012

Le **tableau II** résume le schéma thérapeutique ratifié par le ministère de la santé et de la lutte contre le sida en mai 2012.

Tableau II : Schéma thérapeutique utilisé chez l'adulte et chez l'adolescent en Côte d'Ivoire (MSLS, mai 2012, Stratégies thérapeutiques antirétrovirales)

Indication	Première ligne		Deuxième ligne		
Sérotype	VIH-1	VIH-2/VIH Dual	VIH-1	VIH-2 ou à VIH Dual (VIH-1 et 2)	
Traitement	AZT+3TC +NVP	AZT+3TC+LPV/RTV	TDF+3TC +LPV/RTV	Réservé au centre de référence	

VII- PREVENTION DE L'INFECTION A VIH

Face à la progression sans cesse croissante de l'épidémie, la prévention demeure l'arme incontournable de lutte contre l'infection à VIH/sida [7].

En l'absence de vaccin, la prévention de l'infection passe par une rupture de la chaîne de transmission du VIH. Pour cela, plusieurs mesures combinées sont utilisées.

 la sensibilisation pour une responsabilisation dans le comportement sexuel passe par des campagnes d'éducation sanitaire de masse ou ciblées. Même si celles-ci se heurtent quelques fois à des barrages socioculturels, leur

- objectif est d'aboutir à la fidélité dans les couples, à l'abstinence et à l'utilisation de préservatifs masculins et féminins ;
- la sécurisation des dons de sang et d'organes par le dépistage systématique des produits prélevés chez un donneur en utilisant des tests très sensibles;
- l'utilisation de matériels d'injection à usage unique ;
- la prévention de la transmission mère-enfant par le dépistage du VIH chez les femmes enceintes avec l'administration, selon un schéma court, d'antirétroviraux aux femmes enceintes dépistées positives ainsi qu'à leur enfant [5]. Cette mesure doit être couplée, soit à l'allaitement maternel exclusif, soit à l'allaitement artificiel de l'enfant;
- le traitement en post-exposition du personnel soignant victime d'un accident d'exposition aux produits biologiques.

DEUXIEME PARTIE:

ETUDE EXPERIMENTALE

I- MATERIELS ET METHODES

I-1-Matériels

I-1-1- Type d'étude et cadre de travail

Il s'agit d'une étude expérimentale qui s'est déroulée d'Octobre 2012 à Mai 2013 au Centre de diagnostic et de recherche sur le sida et les infections opportunistes (CeDReS) du CHU de Treichville.

I-1-2-Spécimens d'étude

L'étude a été menée sur un panel d'échantillons de sérum/plasma dont l'origine est présentée par le **tableau III**.

Tableau III: Origine des échantillons utilisés pour l'évaluation

ORIGINE	EFFECTIF
Centre de diagnostic et de recherche sur le sida et les infections opportunistes (CeDReS) CHU de Treichville	218
Centre Intégré de Recherches Biocliniques d'Abidjan (CIRBA)	24
Centre de suivi des donneurs de sang (CNTS)	202
Service de dermatologie du CHU de Treichville	35
Hôpital Général de Koumassi	17
Médecine Interne du CHU de Treichville	17
Hôpital Général de Port-Bouët	25
Service de Pneumo-phtisiologie Humaine (PPH) du CHU Treichville	38
Service des Maladies Infectieuses et Tropicales (SMIT) du CHU Treichville	23
Unité de Soins Ambulatoires et Conseils (USAC)	86
TOTAL	685

I-1-3-Appareillage, réactifs et petit matériel de laboratoire

Pour la réalisation de notre étude, nous avons utilisé le matériel cidessous :

- Une blouse
- Des gants à usage unique
- Du papier absorbant
- Un incubateur
- Une micropipette
- de l'eau de Javel
- un chronomètre
- le test IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT® de ALERE
- le test GENIE III® HIV 1&2 de BIORAD

I-2- Méthodes

Il s'agit d'une étude expérimentale visant à comparer deux kits de dépistage du VIH sur un panel d'échantillons. Les échantillons ont été testés par l'algorithme de référence qui a utilisé de façon séquentielle le test ELISA Murex HIV Ag/AB combination[®] et le test ELISA peptidique en vigueur au CeDReS.

I-2-1- Présentation des tests

I-2-1-1- Le test IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT®

I-2-1-1- Description du test

IMMUNOCOMB II[®] est un test discriminant de dépistage du VIH qui se présente sous forme de peigne. Chaque kit comporte 36 tests à conserver entre 2 et 8°C. Le numéro de lot utilisé pour notre étude était le 101102.

I-2-1-1-2- Principe

IMMUNOCOMB II® est un test immuno-enzymatique indirect en phase solide.

Dans ce test, des glycoprotéines d'enveloppe du VIH-1 et VIH-2 (gp41, gp120 et gp36) sont fixées à la surface de la phase solide du peigne. Les anticorps anti-VIH apportés par l'échantillon du patient forment un immuncomplexe avec les glycoprotéines du VIH. Cet immun-complexe est révélé par des anticorps de chèvre anti-humain conjugués à la phosphatase alcaline. L'ajout du substrat (5-bromo-4-chloro-3-indolyl phosphate et nitrobluetetrazolium) de cette enzyme conduit à une coloration qui témoigne d'une réaction positive spécifique du type d'anticorps présent dans l'échantillon.

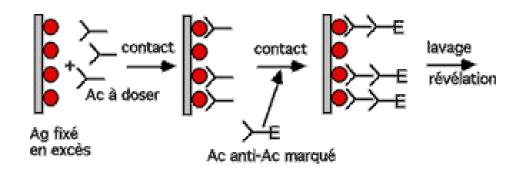


Figure 6 : Principe de la réaction immuno-enzymatique indirecte en phase solide

I-2-1-1-3- Mode opératoire

- Laisser équilibrer à la température ambiante (22°-26°C) pendant 3 heures, ou pré-incuber le bac de développement 20 minutes dans une étuve ou dans un bain marie à 37°C. Le test se déroule à température ambiante.
- Distribuer 50µl de chaque échantillon et de chaque contrôle dans les puits du compartiment A du bac de développement pour la réaction antigèneanticorps. Homogénéiser puis jeter l'embout dans un conteneur de déchets contaminés.

- Insérer le peigne dans le compartiment A. Homogénéiser et laisser incuber pendant 10 mn. Les anticorps anti-VIH éventuellement présents dans les échantillons testés se lient de façon spécifique aux peptides synthétiques du VIH immobilisés à la surface des dents du peigne. Parallèlement, les immunoglobulines (Ig) humaines contenues dans les échantillons sont capturées au niveau du spot supérieur par les anticorps anti-Ig humaines (contrôle interne).
- Retirer le peigne, puis faire absorber l'excédent d'échantillon sur du papier buvard.
- Introduire le peigne dans le compartiment B, agiter et incuber pendant 2 mn puis absorber sur papier buvard. C'est une étape de lavage, ou tout anticorps anti VIH et immunoglobulines (Ig) humaines non fixés spécifiquement sont éliminés du peigne.
- Introduire le peigne, ensuite, successivement dans les compartiments C (agiter, incuber pendant 10 mn et absorber) et D (agiter, incuber pendant 2 mn et absorber). Ces deux étapes correspondent à l'ajout d'anticorps de chèvre anti- Ig humaines conjugués à la phosphatase alcaline (PA) qui vont fixer de façon spécifique les immuns complexes.
- Introduire le peigne dans le compartiment E pour une étape de lavage afin d'éliminer tout anticorps de chèvre non fixé. Agiter et Incuber 2 mn puis absorber.
- Introduire le peigne dans le compartiment F homogénéisé, incuber pendant 10 mn puis absorber. C'est l'étape de la révélation au cours de laquelle la phosphatase alcaline réagit avec son substrat (un composé chromogénique). Cette réaction entraîne la visualisation des résultats sous forme de spots gris-bleu à la surface des dents du peigne.
- Arrêter la réaction en introduisant le peigne encore une fois dans le compartiment E. Agiter, incuber pendant 1 minute et laisser sécher à l'air.

I-2-1-1-4- Résultats et validation

> Conditions de validation du test

- le contrôle positif doit présenter trois spots;
- le contrôle négatif doit présenter uniquement le spot de contrôle interne (spot supérieur) ;
- tout échantillon testé doit présenter le spot de contrôle interne confirmant un dépôt correct de l'échantillon.

Si une de ces conditions n'est pas remplie, les résultats ne peuvent être validés. Dans ce cas, échantillons et contrôles doivent être retestés.

> Lecture des résultats

- Lorsqu'une dent affiche uniquement le spot supérieur de contrôle interne, l'échantillon correspondant est déclaré négatif pour le VIH-1 et pour le VIH-2.
- Un spot médian circulaire et uniformément coloré, indique la présence d'anticorps anti-VIH-2.
- Un spot inférieur, circulaire et uniformément coloré, indique la présence d'anticorps anti-VIH-1.
- Lorsqu'une dent affiche les trois spots (supérieur, médian et inferieur) :
 - Si les spots VIH-1 et VIH-2 ont la même intensité de couleur, alors l'échantillon correspondant est réactif pour les anticorps anti-VIH-1 et pour les anticorps anti-VIH-2.
 - Si les spots VIH-1 et VIH-2 n'ont pas la même intensité de couleur, alors l'on considère le spot ayant la plus forte intensité. L'échantillon testé est donc réactif pour les anticorps anti-VIH correspondant.

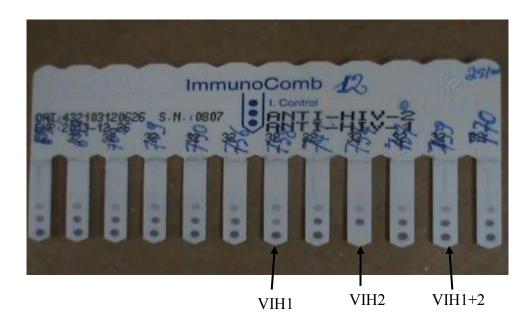


Figure 7: Présentation du test Immunocomb II HIV 1&2 BISPOT® de ALERE

I-2-1-2- Le test GENIE III® VIH 1 & 2

I-2-1-2-1- Description

Le test GENIE III[®] VIH 1 & 2 est un test discriminant de dépistage qui se présente sous forme de cassettes. Le kit comporte 50 tests à conserver entre 2 à 30°.

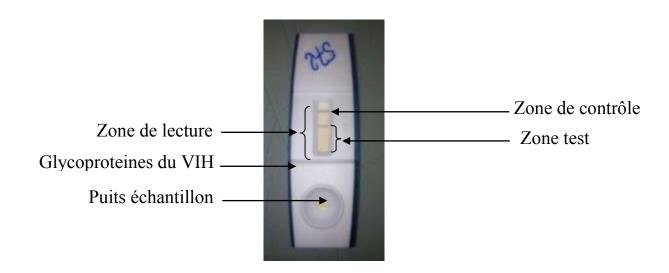


Figure 8 : Présentation du test GENIE III® HIV-1/HIV-2 de BIORAD

I-2-1-2-2- Principe du test

Le test GENIE III[®] HIV-1/HIV-2 utilise une réaction d'immunomarquage ou d'immunochromatographie pour la détection des anticorps anti-VIH1 et anti-VIH2 dans le sérum/plasma et le sang total humain.

L'échantillon est introduit au niveau du puits échantillon et migre par capillarité le long de la membrane. Si l'échantillon contient des anticorps anti-VIH, ceux-ci se lient au conjugué (protéines du VIH fixés à l'or colloïdal) au niveau de la zone de migration pour former des complexes immuns.

Ces complexes migrent vers la zone de lecture et se fixent aux peptides du VIH immobilisés au niveau de la zone test de la membrane nitrocellulosique induisant l'apparition d'une ligne de couleur rose/rouge. Le(s) bande(s) apparaissant au niveau de cette zone test permet(tent) de déterminer le(s) sérotype(s) en cause.

L'apparition de la coloration de la bande de contrôle est générée par la formation d'un immuncomplexe entre les anticorps anti-Ig G (fixés au niveau de la zone contrôle) et des Ig G contenus dans le spécimen biologique. En effet, cet immuncomplexe va immobiliser le conjugué en cours de migration.

I-2-1-2-3- Mode opératoire

- Attendre que les échantillons (ainsi que les cassettes de tests et le diluant si ceux-ci ont été réfrigérés) soient à température ambiante (18 à 26°).
- Retirer le nombre nécessaire de cassettes GENIE III[®] de leur emballage d'aluminium.
- Effectuer le test à température ambiante (18 à 26°).
- A l'aide d'une pipette de précision, à embouts jetables, distribuer soigneusement 25 microlitres d'échantillon dans le puits de dépôt de la cassette.
- Eliminer l'embout usager comme un déchet à risque biologique.

- Ajouter immédiatement dans le puits de dépôt 2 gouttes (soit environ 70 microlitres) de diluant.
- Effectuer le test à température ambiante (18 à 26°).
- La lecture des résultats doit intervenir après une durée d'incubation de 15 minutes.
- Les résultats restent stables pendant encore 10 minutes au-delà de cette durée (soit 25 minutes après le dépôt de l'échantillon).

I-2-1-2-4- Résultats et interprétation

L'apparition d'une bande colorée dans la zone de contrôle « C » permet de valider le test.

Lorsque le test est valide, la présence d'une ligne de couleur rose/rouge dans la zone test signe un résultat positif. En fonction de la position de cette bande, l'échantillon sera déclaré positif pour le VIH1, VIH2 ou les deux.

Lorsque le test est valide, l'absence de ligne de couleur rose/rouge dans la zone test signe un résultat négatif, c'est-à-dire que le spécimen ne possède pas d'anticorps anti-VIH1 et anti-VIH2.

Les différents résultats possibles sont représentés par la figure ci-dessous.

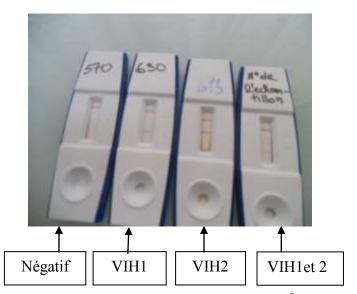


Figure 9: Lecture des résultats test GENIE III® HIV-1/HIV-2

I-2-2- Analyses statistiques

I-2-2-1- Détermination des performances techniques

Les performances de dépistages des tests ont été calculées en comparaison avec les résultats du test ELISA MUREX VIH 1.2 0[®] de DIASORIN à partir du tableau de contingence (tableau IV).

Ces performances techniques sont les suivantes :

- La sensibilité (Se) est la capacité du test évalué à détecter correctement les échantillons contenant des anticorps anti-VIH.
- La spécificité (Sp) est la capacité du test évalué à détecter correctement les échantillons ne contenant pas des anticorps anti-VIH.
- Le pourcentage de discordants (P) est la proportion des faux positifs et des faux négatifs parmi l'ensemble des sujets.

Tableau IV: Calcul des performances techniques du test évalué

		ELISA MUREX®		
		Positif	Négatif	Total
	Positif	Vrai positif A	Faux positif B	A + B
Test évalué	Négatif	Faux négatif C	Vrai négatif D	C + D
	Total	A + C	B + D	A + B + C + D

$$\mathbf{Se} = \frac{\mathbf{A}}{\mathbf{A} + \mathbf{C}} \times 100$$

$$\mathbf{Sp} = \frac{\mathbf{D}}{\mathbf{B} + \mathbf{D}} \times 100$$

$$\mathbf{P} = \frac{\mathbf{B} + \mathbf{C}}{\mathbf{A} + \mathbf{B} + \mathbf{C} + \mathbf{D}} \times 100$$

I.2.2.2. Analyse du pouvoir discriminant

Les résultats du test ELISA peptidique ont été utilisés comme résultats de référence pour le sérotypage conformément à des résultats antérieurs obtenus avec ce test.

> Calcul du coefficient Kappa (K)

Les performances de sérotypage des tests évalués ont été déterminées à partir du calcul du coefficient de concordance Kappa, selon la formule (Tableau V) [14].

Tableau V: Calcul du coefficient kappa

	_	ELISA peptidique			
		VHI-1	VIH-2	VIH-1+2	Total
	VHI-1	n 1 1	n 1 2	n 1 3	L 1
Test évalué	VIH-2	n 2 1	n 2 2	n 2 3	L 2
Test evalue	VIH-1+2	n 3 1	n 3 2	n 3 3	L 3
	Total	C 1	C2	С3	N

Concordance globale (Po) =
$$(n11 + n22 + n33) / N$$

$$Pa = [(C1 \times L1/N) + (C2 \times L2/N) + (C3 \times L3/N)]/N$$

Coefficient Kappa (K) =
$$\frac{Po - Pa}{1 - Pa}$$

Le coefficient Kappa varie de -1 (désaccord absolu) à +1 (accord parfait). La valeur 0 correspond à un degré d'accord nul du fait de l'indépendance entre les mesures [14]. LANDIS et Coll. ont proposé un classement de l'accord entre les mesures en fonction de la valeur de Kappa présenté dans le tableau VI.

Tableau VI: Valeurs de kappa et degré d'accord attendu

Valeur de K	Accord
< 0,20	Insuffisant
0,21-0,40	Faible
0,41 - 0,60	Modéré
0,61 - 0,80	Bon
0,81 - 1,00	Très bon

> Concordance en fonction du sérotype

Concordance VIH-1 =
$$\frac{n11}{C1}$$
Concordance VIH-2 =
$$\frac{n22}{C2}$$
Concordance VIH-1+2 =
$$\frac{n33}{C3}$$

I.2.2.3. Caractéristiques opérationnelles du test

Les caractéristiques opérationnelles du test ont été décrites en utilisant les critères proposés par l'OMS [6].

II- RESULTATS

II-1-Evaluation des performances techniques

Les performances des tests évalués sont présentées dans les tableaux VII et VIII.

Tableau VII : Performances de dépistage du test IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT®

	•	ELISA MUREX®		
		Positifs	Négatifs	Total
	Positifs	510	4	514
IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT®	Négatifs	0	171	171
	Total	510	175	685

Sensibilité (Se)	= 100%
Spécificité (Sp)	= 97,7%
Taux de Discordance (P)	= 0,5%

Tableau VIII: Performances de dépistage du test GENIE III®

	=	ELISA MUREX®		
		Positifs Négatifs Total		
	Positifs	510	0	510
GENIE III®	Négatifs	0	175	175
	Total	510	175	685

Sensibilité (Se)

= 100%

=100%

La spécificité du test GENIE ${\rm III}^{\rm @}$ est supérieure à celle du test IMMUNOCOMB ${\rm II}^{\rm @}$ (p < 10⁻⁴).

La sensibilité du test GENIE III[®] est superposable à celle du test IMMUNOCOMB II[®].

> Spécificité (Sp)

> Aucune discordance n'a été observée.

II-2-Evaluation du pouvoir discriminant

Les tableaux IX et X présentent les pouvoirs discriminants des tests évalués.

Tableau IX: Pouvoir discriminant du test IMMUNOCOMB II®

=	Type de	ELISA peptidique				
	VIH	VIH-1	VIH-2	VIH-1+2	Total	
	VIH-1	144	0	20	164	
IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT®	VIH-2	0	190	4	194	
	VIH-1+2	6	12	134	152	
	Total	150	202	158	510	

La concordance de discrimination entre le test IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT® et le test de référence a été estimée par le coefficient kappa qui était de 0,88. Cette concordance représentait 91,7% des cas (468/510).

La concordance pour chaque sérotype du VIH était :

> VIH-1: 96,0% (144/150)

➤ VIH-2: 94,0% (190/202)

➤ VIH-1+2: 84,8% (134/158)

Tableau X : Pouvoir discriminant du test GENIE III®

	Type de		ELISA peptidique				
	VIH	VIH-1	VIH-2	VIH-1+2	Total		
	VIH-1	130	0	1	131		
GENIE III®	VIH-2	0	145	4	149		
	VIH-1+2	20	57	153	230		
	Total	150	202	158	510		

La concordance de discrimination entre le test GENIE III[®] et le test de référence a été estimée par le coefficient kappa qui était de 0,76. Cette concordance représentait 83,9% des cas (428/510).

La concordance pour chaque sérotype du VIH était :

➤ VIH-1: 86,6% (130/150)

➤ VIH-2: 71,8% (145/202)

➤ VIH-1+2: 96,8% (153/158)

Les résultats comparatifs des performances de sérotypage sont présentés dans le tableau XI.

Tableau XI: Comparaison des performances de sérotypage selon le sérotype

Type de VIH	GENIE III®	IMMUNOCOMB II®	P
VIH-1	86,6	96,0	< 10 ⁻⁵
VIH-2	71,8	94,0	< 10 ⁻⁵
VIH-1+2	96,8	84,8	< 10 ⁻⁵

Nous avons une différence significative au niveau des performances de sérotypage entre les deux tests évalués ($P < 10^{-5}$).

Tableau XII: Comparaison des résultats de sérotypage des tests IMMUNOCOMB II® et GENIE III®

	=	IMMUNOCOMB II®			
		VIH 1	VIH 2	VIH 1+2	Total
	VIH 1	129	00	02 (D)	131
GENIE III®	VIH 2	00	141	08 (C)	149
	VIH 1+2	35 (A)	53 (B)	142	230
	Total	164	194	152	510

Les résultats comparatifs de sérotypage des tests montrent des discordances observées des deux tests et sont représentés par les lettres A, B, C et D.

Tableau XIII: Analyse des discordances

	ELISA peptidique				
	VIH 1	VIH 2	VIH 1+2	Total	
A	15	-	20	35	
В	-	50	03	53	
C	-	05	03	08	
D	01	-	01	02	

L'analyse des discordances montre que le test GENIE III a tendance à donner plus d'échantillons VIH 1+2.

Quant à IMMUNOCOMB II, il a tendance à donner plus d'échantillons VIH1 selon le test de référence.

Tableau XIV: Performance de l'Algorithme en série: GENIE III[®] + IMMUNOCOMB II[®]

•	Type de	Tests de référence			
	VIH	VIH-1	VIH-2	VIH-1+2	Total
CANADA MAR	VIH-1	145	0	1	146
GENIE III® + IMMUNOCOMB II®	VIH-2	0	195	4	199
	VIH-1+2	5	7	153	165
	Total	150	202	158	510

Concordance pour chaque sérotypage :

VIH 1 =
$$\frac{145}{150}$$
 x 100 = 96,6%

VIH 2 =
$$\frac{195}{202}$$
 x 100 = 96,5%

VIH
$$1+2 = \frac{153}{158}$$
 x $100 = 96,9\%$

Tableau XV : Performance de l'Algorithme en série : IMMUNOCOMB II[®] + GENIE III[®]

	Type de	Tests de référence			
	VIH	VIH-1	VIH-2	VIH-1+2	Total
IMMUNOCOMB II® + GENIE III®	VIH-1	144	0	0	144
	VIH-2	0	190	4	194
	VIH-1+2	6	12	154	172
	Total	150	202	158	510

Concordance pour chaque sérotypage:

VIH 1 =
$$\frac{144}{150}$$
 x 100 = 96%
VIH 2 = $\frac{190}{202}$ x 100 = 94%

VIH
$$1+2 = \frac{154}{158} \times 100 = 97,4\%$$

Tableau XVI : Comparaison des concordances de sérotypage des algorithmes en série

Type de VIH	GENIE III® + IMMUNOCOMBII®	IMMUNOCOMB II® + GENIE III®	P
VIH-1	96,6	96,0	0,54
VIH-2	96,5	94,0	0,03
VIH-1+2	96,9	97,4	0,5

Nous avons une différence significative entre la performance de sérotypage des deux algorithmes en série au niveau du VIH2.

Tableau XVII : Comparaison des concordances de sérotypage entre GENIE III[®] et l'algorithme GENIE III[®] + IMMUNOCOMB II[®]

	Algorit	hmes et tests évalués	
Taux de concordance	GENIE III®	GENIE III® + IMMUNOCOMB II®	p
VIH1	86,6	96,6	< 10 ⁻⁵
VIH2	71,8	96,5	< 10 ⁻⁵
VIH1+2	96,8	96,9	0,87
Global	83,9	96,6	< 10 ⁻⁵

Nous avons noté une différence significative de performances de sérotypage entre l'algorithme et le test GENIE III® au niveau du VIH1et du VIH2.

II-4 Caractéristiques opérationnelles

Les caractéristiques opérationnelles du test IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT® et du GENIE III® VIH1 et VIH2 sont présentées dans le tableau XVIII.

Tableau XVIII: Comparaison des caractéristiques opérationnelles des tests IMMUNOCOMB II® et GENIE III®

	SCORE	
CARACTERISTIQUES/PERFORMANCES	IMMUNOCOMB II	GENIE III®
	HIV 1&2 BISPOT®	HIV 1&2
Nombre d'étapes pour la réalisation du test :		
\Rightarrow 1-2 étapes = 6		
\Rightarrow 3-5 étapes = 3	1	6
\Rightarrow >5 étapes = 1		
Clarté de la notice :		
\Rightarrow bonne = 2	2	1
Identification/conditionnement du kit et des réactifs :		
♦ bonne (2)	2	2
Nécessité de préparation :(Oui = 0 ; Non = 1)		
	1	1
	1	1
	1	1
	1	1
	1	1
Stabilité après dilution/ouverture : (date d'expiration = 1 ; avant =0)		
	1	1
	1	1
→ conjugué	1	1
	1	1
	1	1
	1	1
Articles nécessaires et non fournis dans le kit :		
(Oui = 0; Non = 1)		
	1	1
	0	0
	1	1
	1	1
Praticabilité du test :		
\Rightarrow Peu simple < 15 (0)	1	3
$\Rightarrow \text{ Simple}: 15 \le \chi \le 20 \tag{1}$	Simple	Très simple
\Rightarrow Très simple > 20 (3)		
TOTAL	20	26

III- DISCUSSION

L'infection à VIH demeure un véritable problème de santé publique malgré la riposte au niveau national et international. La prise en charge des personnes infectées passe d'abord par un dépistage sérologique efficace de la maladie. Ce dépistage permet de garantir la sécurité des dons de sang, de suivre l'évolution de l'épidémie et de déterminer le statut infectieux de la population. Il existe deux sérotypes du VIH qui doivent être bien identifiés chez un patient car leur prise en charge thérapeutique est différente.

En Côte d'Ivoire, le VIH1 et le VIH2 coexistent, d'où l'importance de disposer de tests discriminants.

Notre étude qui s'est effectuée au CeDReS du CHU de Treichville avait pour objectif de comparer les tests discriminants GENIE III[®] VIH1/2 et IMMUNOCOMB II VIH1/2 BISPOT[®] pour le dépistage de l'infection à VIH en Côte d'Ivoire.

III-1- Performance des tests

Performance de dépistage

La sensibilité du test GENIE III[®] était superposable à celle du test IMMUNOCOMB II[®]. Cependant, le test GENIE III[®] a obtenu une meilleure spécificité par rapport au test IMMUNOCOMB II[®].

Les tests GENIE III[®] et IMMUNOCOMBII[®] ont présenté une sensibilité et une spécificité très satisfaisantes respectant les directives de l'OMS (sensibilité supérieure à 98%, spécificité supérieure à 95%).

Cependant, la relative faible spécificité du test IMMUNOCOMB II[®] (97,7%) favoriserait l'utilisation d'un troisième test supplémentaire au laboratoire. Ce qui aura pour conséquence l'augmentation du coût de dépistage.

Les performances de sérotypage

La concordance globale du test GENIE III[®] était inférieure à celle du test IMMUNUCOMB II[®] (83,9% Vs 91,7%). L'analyse des concordances par sérotype montre que le test GENIE III[®] a tendance à donner plus d'échantillons VIH1+2 réduisant ainsi sa concordance globale.

Le test IMMUNOCOMB II[®] quant à lui a tendance à donner plus d'échantillons VIH1.

En Côte d'Ivoire, on note une prédominance du sérotype VIH1 (93,6%) alors que le sérotype VIH1+2 représente 3,5% [20].

Ainsi, l'utilisation préférentielle du test GENIE III[®] lors du sérotypage engendrerait moins de résultats discordants avec les tests de référence. De plus, si ces discordants doivent faire l'objet d'analyses supplémentaires, le nombre d'échantillons à retester serait plus faible lors de l'utilisation du test GENIE III[®], contrairement au test IMMUNOCOMB II[®].

Au niveau thérapeutique, l'utilisation du test IMMUNOCOMB II[®] pourrait engendrer la mise sous protocole 2 INRT + 1 INNRT de sujets de statut VIH1+2. Ces sujets auraient un traitement peu efficace puisque les INNRT sont inefficaces sur le VIH2.

Le déficit du test GENIE III[®] pourrait être compensé par l'utilisation de l'algorithme en série GENIE III[®] + IMMUNOCOMB II[®]. Ce test doit être réalisé seulement sur les échantillons de statut VIH 1+2 avec le test GENIE III[®] au niveau des laboratoires de référence des centres hospitaliers régionaux.

En effet, nos résultats montrent que cet algorithme a des performances supérieures au test GENIE III® utilisé seul.

III-2- Caractéristiques opérationnelles

Notre étude a montré que le test GENIE III[®] était d'une praticabilité très simple par rapport au test IMMUNOCOMB II[®]. En effet, la réalisation du test IMMUNOCOMB II[®] exige un certain type d'appareillage dont ne disposent pas

toujours les laboratoires périphériques et les postes de dépistage. En outre, ce test se réalise en sept étapes avec une durée de réalisation de 57 minutes.

La lecture du test GENIE III[®] est assez simple contrairement au test IMMUNOCOMB II[®] qui pose quelques problèmes de lecture car il faut comparer l'intensité de coloration des bandes VIH1 et VIH2 lorsque ces deux bandes apparaissent pour un échantillon donné.

Ainsi, pour déclarer un résultat VIH1+2, il faut que les deux bandes aient la même intensité de coloration, ce qui peut faire apparaître une subjectivité en fonction des compétences de l'opérateur.

Le coût en franc CFA du test GENIE III® (2.500 FCFA) est inférieur à celui du test IMMUNOCOMB II® (2.650 FCFA).



La prise en charge thérapeutique étant différente pour chaque sérotype du VIH, il est impératif pour la Côte d'Ivoire de disposer de tests de dépistage rapides et discriminants.

L'objectif de notre étude était de comparer le test GENIE III[®] et le test IMMUNOCOMB II[®].

Au terme de notre étude, nous pouvons retenir que :

- Le test GENIE III[®] et le test IMMUNOCOMB II[®] ont présenté de très bonnes performances de dépistage (sensibilité, spécificité) satisfaisant aux recommandations nationales et de l'OMS.
- Au niveau du sérotypage, comparativement aux tests de références, le test GENIE III[®] a présenté un taux de discordance élevé pour les échantillons VIH1+2 et des résultats similaires ont été obtenus pour le test IMMUNOCOMB II[®] avec les échantillons VIH1.
- L'algorithme GENIE III[®] + IMMUNOCOMB II[®] constitue une bonne alternative pour compenser les insuffisances observées avec chacun de ces tests discriminants.



A l'issue de notre étude, nous pouvons faire les recommandations suivantes :

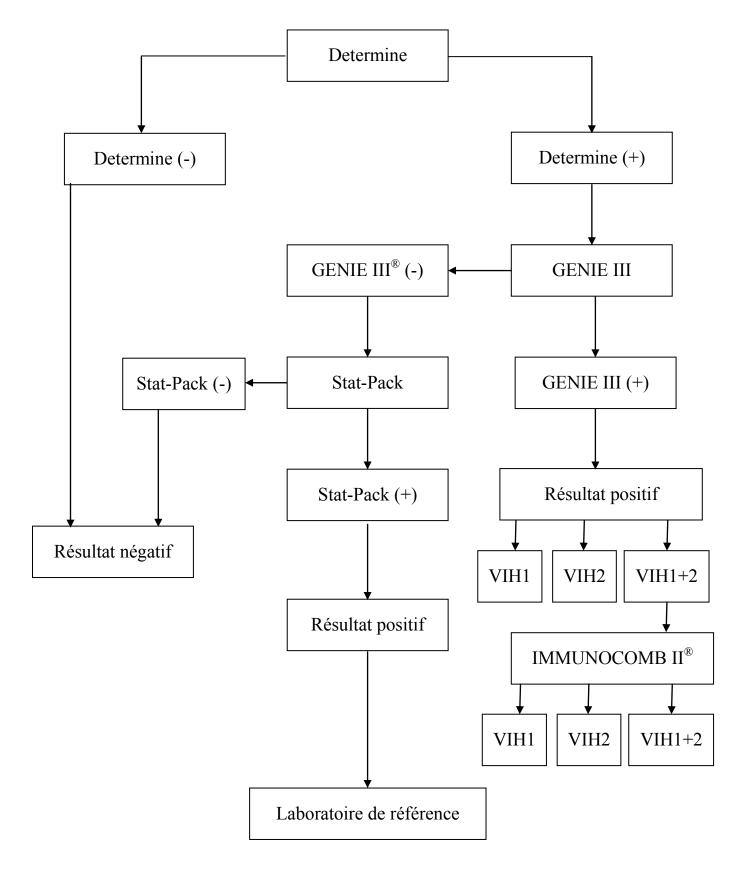
Au programme national de prise en charge des PVVIH (PNPEC)

Utiliser le test IMMUNOCOMB II[®] pour la confirmation des résultats VIH1+2 obtenus avec le test GENIE III[®].

Aux fabricants

Réduire le temps de réalisation du test IMMUNOCOMB II HIV 1&2 BISPOT® afin de satisfaire les exigences de l'OMS concernant les tests rapides (temps de réalisation inférieur ou égal à 30 minutes).

Proposition d'algorithme pour le dépistage de l'infection à VIH en Côte d'Ivoire





- 1. BARRE-SINOUSSI F, CHERMANN JC, REY F, NUGEYRE MT, CHAMARET S, GRUEST J, DAUGUET C, AXLER-BLIN C, VEZINET-BRUN F, ROUZIOUX C, ROZENBAUM W, MONTAGNIER L. 1983. Isolation of a T-lymphotropic retrovirus from a patient at risk for acquired immune deficiency syndrome (AIDS), Science.1983; 220 (4599): 868-871.
- **2. BARRE-SINOUSSI F.** Virologie fondamentale de l'infection à VIH. Paris: Doin, 2004. P 7-8; P 51.
- **3. BARRE-SINOUSSI F.** Une découverte importante et l'espoir de guérir le VIH/sida. Bulletin de l'OMS. (Consulté le 10-01-2013). http://www.who.int/bulletin/volumes/87/1/09-040109/fr/index.html
- **4. BISSAGNENE E, DARIOSECQ JM, INWOLEY A et al**. Mémento thérapeutique du VIH/Sida en Afrique. Paris. Ed Doin: 2009. 326p
- **5. CARCELAIN B., AUTRAN B.** Mécanismes immuno-pathologiques de l'infection à VIH. Paris: Ed Doin, 1998. P21-34.
- 6. CDC. Atlanta. Revised Classification System for HIV Infection and Expanded Surveillance: Case Definition for AIDS Among Adolescents and Adults.1993. (Consulté le 07-05-2013).

http://www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/00018871.htm

7. CDC. Atlanta, OMS. Genève. Directives pour l'évaluation appropriée des techniques de dépistage du VIH en Afrique.

Atlanta: CDC, 2001. p72

8. CHOUIKHA A. Infection à VIH : Aspects virologiques et histoire naturelle. (Consulté le 10-05-2013).

http://www.infectiologie.org.tn/pdf/fmc/fmc6/infection_vih.pdf

- 9. CONNOR EM, SPERLING RS GELBER R et al. Reduction of maternal-infant transmission of human Immuno deficiency virus type 1 with Zidovudinetreatment.NEngl J Med. 1994; 331:1175-1180.
- **10.COTE D'IVOIRE. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE**. Rapport annuel des Indicateurs VIH du secteur Santé en Côte d'Ivoire 2009.

Abidjan : MSHP, 2010.53p

- 11.COTE D'IVOIRE. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE, LNSP. Abidjan, PNPEC. Abidjan. Rapport d'évaluation de tests rapides discriminants en vue de l'adoption d'un algorithme de dépistage du VIH en Côte d'Ivoire. Abidjan : MSHP, 2011.
- **12.FAUCI A S, DESROSIERS R C**. Pathogenesis of HIV and SIV. Retroviruses. New York: ColdSpringHarbor Laboratory Press, 1997. P 587-636.
- **13.HEILBRON J, GOUDSMI-T.J**. A propos de la découverte du virus du sida. Actes de la Recherche en Sciences Sociales. Sept 1987 ; 69: 98-104.
- **14.JAFFAR S, GRANT A D, WHITWORTH J et al.** The natural history of HIV-1 and HIV-2 infections in adults in Africa: a literature review. Bull Who. 2004, 82: 462-469.

- **15.LOUSSERT-AJAKA I, LY TD, CHAIX ML et al.** HIV-1/HIV-2 seronegativity in HIV-1 subtype O infected patients. Lancet.1994; 343: 1393-1394.
- **16.LUCIW P IN, FIELDS BN, KNIPE D, HOWLEY M, VIROLOGY PM, EDS.** Human immunodeficiency viruses and their replication. Philadelphia, New York: Lippincott-Raven Publishers, 1996.1881–1952.
- **17. ONUSIDA. Genève.** Rapport ONUSIDA sur l'épidémie mondiale du Sida 2012. Genève : ONUSIDA, 2012. 212p
- 18.ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. Genève. Traitement antirétroviral de l'infection à VIH chez l'adulte et l'adolescent en situation de ressources limitées : vers un accès universel : recommandations pour une approche de santé publique—Version2006. (Consulté le 12-12-2012) http://www.who.int/hiv/pub/guidelines/artadultguidelines fr.pdf
- **19.PLANTIER J-C, LEOZ M, DICKERSON J E et al.** A new human immunodeficiency virus derived from gorillas. Nature Medicine.2009,15: 871 872.
- 20.ROUET F, EKOUEVI DK, INWOLEY A et al. Field evaluation of a rapid human immunodeficiency virus (HIV) serial serologic testing algorithm for diagnosis and differentiation of HIV type 1 (HIV-1), HIV-2, and dual HIV-1-HIV-2 infections in West African pregnant women.

 J Clin Microbiol. 2004; 42: 4147-4153.
- **21.ROQUEBERT B, DAMOND F, BRUN-VEZINET F et al**. Diversité génétique des VIH et ses conséquences. Pathologie Biologie. 2009 ; 57:142-148.

- **22.SANGARE Daouda Bakary.** Identification d'un algorithme de dépistage du VIH par des tests rapides utilisables dans les centres de conseils et de dépistage volontaire (CCDV) au mali. Th. Pharm ; Banako, 2003.
- **23.SCHNEIDER V.** Quantification génomique : Application aux infections par le VIH. Revue Française des Laboratoires. 2003 ; (351): 33.
- **24.SCHWANDT M, MORRIS C, FERGUSON A et al.** Anal and dry sex in commercial sex work, and relation to risk for sexually transmitted infections and HIV in Meru, Kenya. Sex Transm Infect. 2006; 82:392-396.
- **25.SIMON F, LOUSSERT-AJAKA I, DAMOND F, et al.** HIV type diversity in northern Paris, France. Aids Res Hum Retrovirus. 1996; 12:1427-1433.
- **26.WAIN-HOBSON S, SONIGO P, DANOS O et al.** Nucleotide sequence of the AIDS virus, LAV. Cell. 1985; 40: 9-17.
- **27.WEBER B., GURTLER L., THORSTENSSON R. et al.** Multicenter evaluation of a new automated fourth generation human immunodeficiency virus screening assay with a sensitive antigen detection module and high specificity. JClin Microbiol. 2002; 40 (6):1938-1946.



Annexe 1 : Catégories cliniques selon les classifications CDC de 1993

Catégorie A	Un ou plusieurs des critères listés ci-dessous chez un adolescent ou un adulte infecté par le VIH, s'il n'existe aucune des catégories B et C - Infection VIH symptomatique ; - Lymphadénopathie généralisée persistante ; - Primo-infection symptomatique.
Catégorie B	Manifestations cliniques chez un adolescent ou un adulte infecté par le VIH ne faisant pas partie de la catégorie C et qui répond au moins à l'une des conditions suivantes : - Angiomatose bacillaire ; - Candidose oro-pharyngée ; - Candidose vaginale, persistante, fréquente ou qui répond mal au traitement ; - Dysplasie du col (modérée ou grave) carcinome in situ ; - Syndrome constitutionnel : fièvre (≥38,5°) ou diarrhée supérieure à 1mois ; - Leucoplasie chevelue de la langue ; - Zona récurrent ou envahissant pus d'un dermatome ; - Salpingite, en particulier lors de complications par des abcès tubo-ovariens ; - Purpura thrombocytopénique idiopathique ; - Listériose ; - Neuropathie périphérique.
Catégorie C	Cette catégorie correspond à la définition du SIDA chez l'adulte. Lorsqu'un sujet a présenté une des pathologies de cette liste, il est classé définitivement dans la catégorie C: - Candidose bronchique, trachéale, œsophagienne, pulmonaire, ou extrapulmonaire; - Cancer invasif du col; - Cryptococcose extrapulmonaire; - Coccidioidomycose disséminée ou extrapulmonaire; - Cryptosporidiose intestinale supérieure à 1 mois; - Infection à CMV (autre que foie, rate, ou ganglions; - Rétinite à CMV (avec altération de la vision); - Encéphalopathie due au VIH;* - Infection herpétique, ulcères chronique supérieure à 1 mois, ou bronchique, pulmonaire, ou œsophagienne; - Histoplasmose disséminée ou extrapulmonaire, - Isosporose intestinale chronique (supérieure à 1 mois); - Sarcome de Kaposi; - Lymphome de Burkitt; - Lymphome cérébral primaire; - Infection à Mycobacteriumavium ou kansasii, disséminée ou extrapulmonaire; - Pneumonie à Pneumocystisjiroveci; - Pneumonie à Pneumocystisjiroveci; - Pneumonie à Pneumocystisjiroveci; - Pneumonie à Salmonella non typhi récurrente; - Leuco-encéphalopathie multifocale progressive (LEMP); - Septicémie à salmonella non typhi récurrente; - Toxoplasmose cérébrale; - Syndrome cachectique dû au VIH. **

Annexe 2 : Stades cliniques proposée par l'OMS révision 2006

Stade 1	Patient asymptomatique, adénopathies persistantes généralisées
Stade 2	Perte de poids inférieure à 10% du poids corporel involontaire.
	3. Dermite séborrhéique.
	4. Prurigo typique.
	5. Atteinte fongique des ongles
	6. Ulcérations buccales récurrentes
	7. Chéléite angulaire (perlèche)
	8. Zona
	9. Infection récidivantes des voies respiratoires supérieures
	10. Perte de poids supérieur ou égale à 10% du poids corporel involontaire.
	11. Diarrhée chronique inexpliquée pendant plus de 1mois.
	12. Fièvre prolongée inexpliquée (intermittente ou constante) pendant plus de 1mois.
Stade 3	13. Candidose buccale persistante.
	14. Leucoplasie chevelue buccale typique.
	15. Tuberculose pulmonaire certaine ou probable dans les 2 années précédentes.
	16. Infections bactériennes sévères (pneumopathie, salpingite, septicémie, pyélonéphrite,
	prostatite).
	17. Stomatite ulcéro-nécrotive aigue, gingivites ou périodonites
	18. Anémie (<8g/dl), neutropénie (<(500 10 ⁶ /l) et/ou une thrombopénie chronique
	19. Syndrome cachectique lié au VIH,
	20. Pneumopathie à Pneumocystispneumoniae (jiroveci).
	21. Tuberculose extra-pulmonaire dans les antécédents
	22. Sarcomes de kaposi
Stade 4	
	26. Isosporose chronique
	27. Candidose de l'œsophage, de la trachée, des bronches ou des poumons
	28. herpès cutanéo muqueux pendant plus de 1mois.
	29. Mycobactériose atypique généralisé
	30. Herpès viscéral quelle que soit la durée, ou infection viscérale à CMV
	31. Cryptococcose extra-pulmonaire
	32. Lymphome (cérébral ou B non hogdkinien) ou autres tumeurs solides associées au
	VIH
	33. Leuco-encéphalopathie multifocale progressive ou encéphalopathie à VIH.
	34. Histoplasmose ou coccidioïdomycose.
	35. Leishmaniose atypique disséminée
	36. Cancer invasif du col utérin.
	37. Néphropathie ou cardiopathie symptomatique associées au VIH
	 23. Toxoplasmose cérébrale. 24. Cryptosporidiose, accompagnée de diarrhée pendant plus de 1mois. 25. Septicémie à salmonelles non typiques récurrentes 26. Isosporose chronique 27. Candidose de l'œsophage, de la trachée, des bronches ou des poumons 28. herpès cutanéo muqueux pendant plus de 1mois. 29. Mycobactériose atypique généralisé 30. Herpès viscéral quelle que soit la durée, ou infection viscérale à CMV 31. Cryptococcose extra-pulmonaire 32. Lymphome (cérébral ou B non hogdkinien) ou autres tumeurs solides associées a VIH 33. Leuco-encéphalopathie multifocale progressive ou encéphalopathie à VIH. 34. Histoplasmose ou coccidioïdomycose. 35. Leishmaniose atypique disséminée 36. Cancer invasif du col utérin.

RESUME

La Côte d'Ivoire, où l'on observe les deux sérotypes du VIH, est l'un des pays les plus affectés par l'infection à VIH. La lutte contre ce fléau passe par le dépistage des personnes infectées et cela requiert des tests aux performances optimales.

L'objectif de notre étude était de comparer les performances de deux tests discriminants : GENIE III[®] HIV1/HIV2 de BIORAD et IMMUNOCOMB II[®] HIV 1 & 2 BISPOT de ALERE.

Notre étude s'est déroulée d'octobre 2012 à mai 2013 au centre de diagnostic et de recherches sur le SIDA et les autres maladies infectieuses du CHU de Treichville sur 685 échantillons de sérum/plasma. Les tests de référence étaient le test MUREX[®] VIH-1.2.0 de DIASORIN[®] pour le dépistage et un test ELISA peptidique pour le sérotypage.

Il ressort de notre étude que les deux tests ont présenté des performances de dépistage satisfaisantes aux recommandations nationales et de l'OMS (sensibilité supérieure à 98%, et spécificité supérieure à 95%).

Cependant au niveau du sérotypage, le test IMMUNOCOMB II[®] a tendance à donner plus de résultats VIH1 tandis que le test GENIE III[®] donne plus de résultats VIH1+2.

L'algorithme GENIE III® + IMMUNOCOMB II® constitue une bonne alternative pour compenser les insuffisances observées avec chacun de ces tests discriminants.

MOT CLES: COTE D'IVOIRE, VIH/sida, ALGORITHME, DEPISTAGE, GENIE III[®], IMMUNOCOMB II[®].